



Quels peuvent être les critères d'appréciation d'un projet architectural de qualité ?

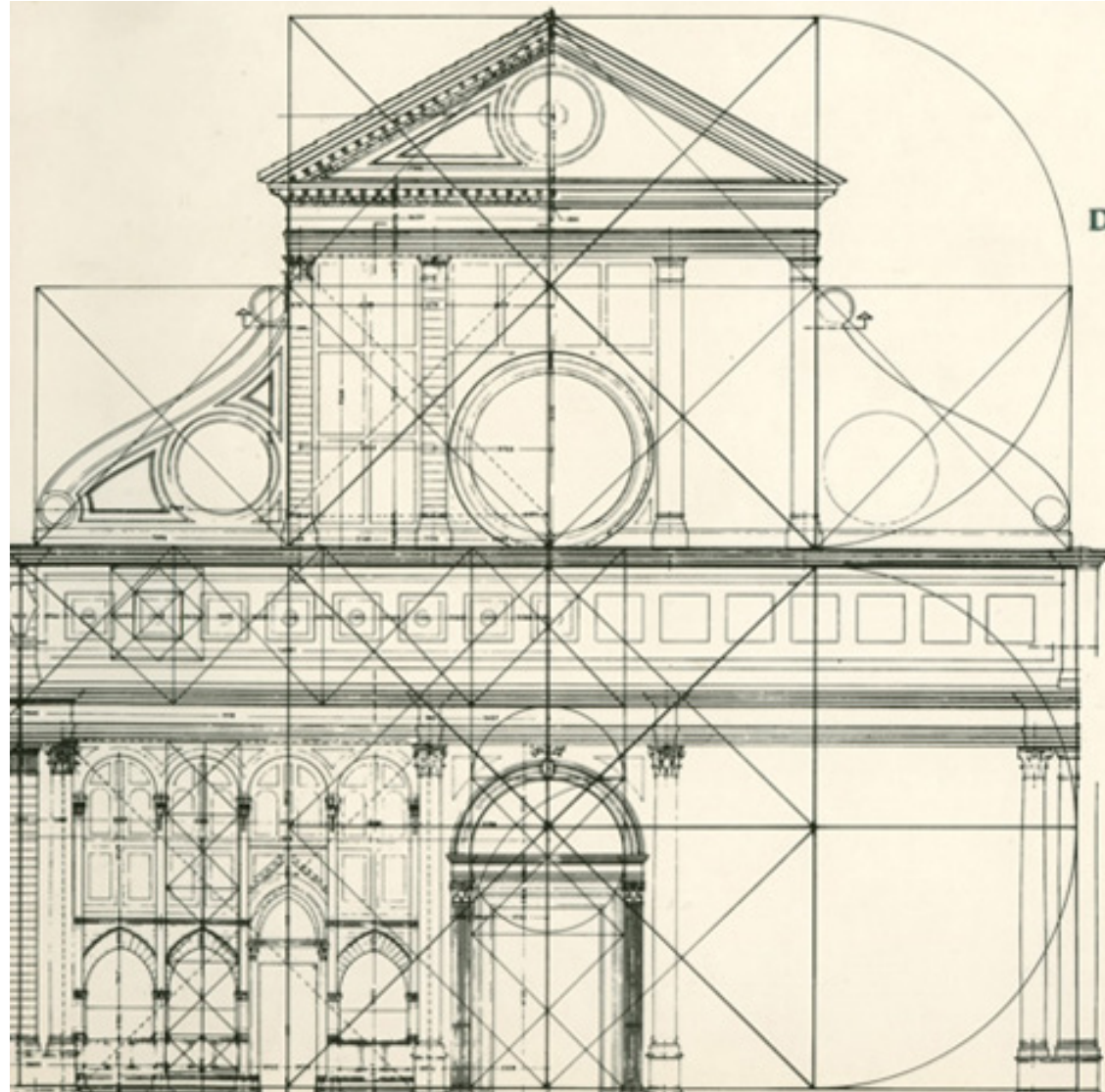
Quels sont les principes de conception ?

Comment intégrer le contexte paysager et bâti ?

LES ENJEUX DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

CAUE DE L'ARDÈCHE - LUNDI 8 FÉVRIER 2016

Les traités qui déterminent la bonne architecture



Vitruve (antiquité)

firmitas, utilitas, et venustas :
forte (ou pérenne), utile et belle

Alberti (renaissance)

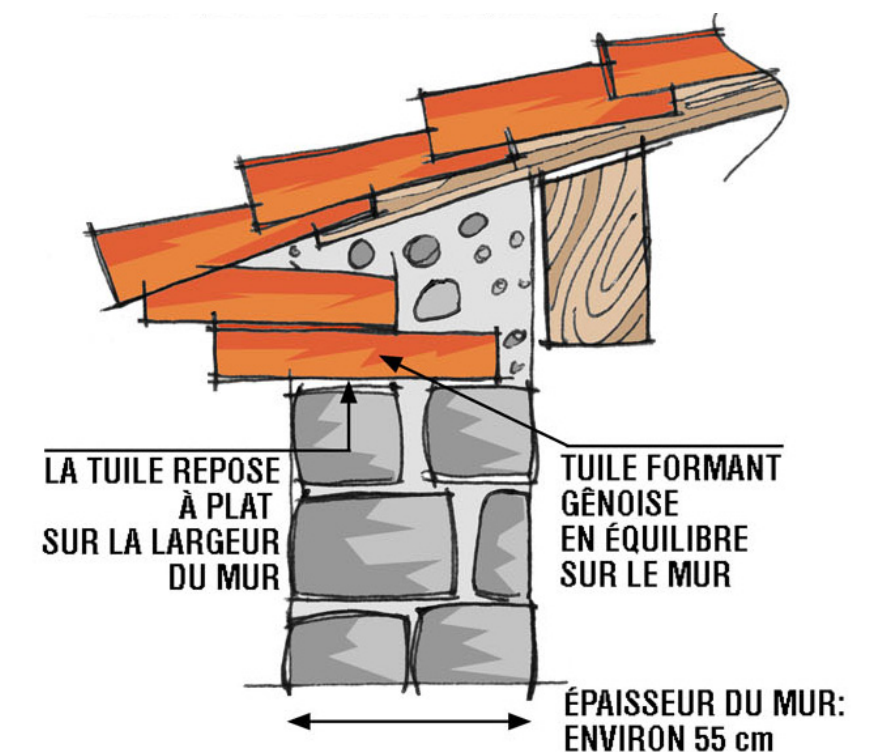
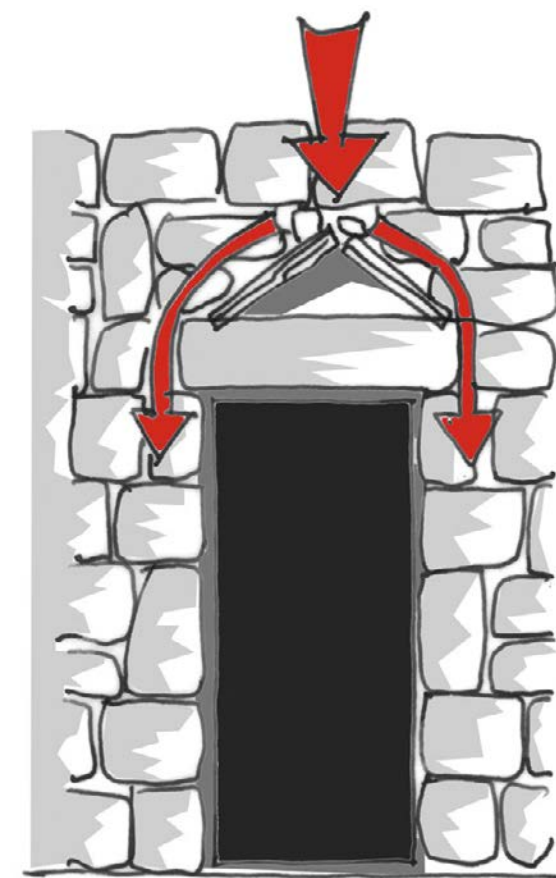
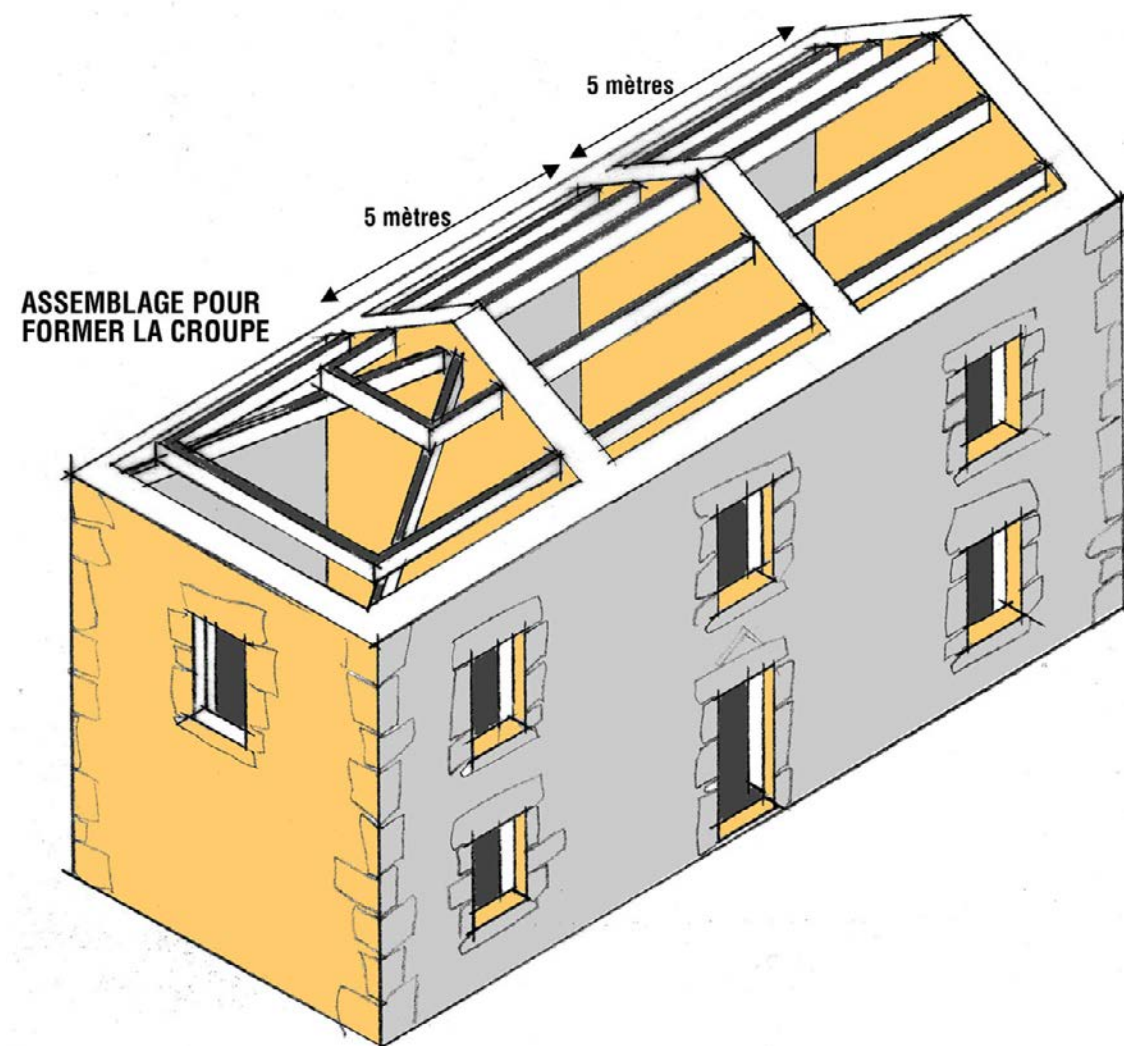
necessitas, commoditas, voluptas :
nécessité, commodité et volupté

> ça tient, ça marche, c'est beau
(technique, sociale, culturelle)

La dimension technique (ça tient)

code de la construction et de l'habitation, règles de l'art (DTU, normes)
> ne relève pas de l'autorisation du droit des sols

Le mode constructif détermine la forme de l'architecture vernaculaire

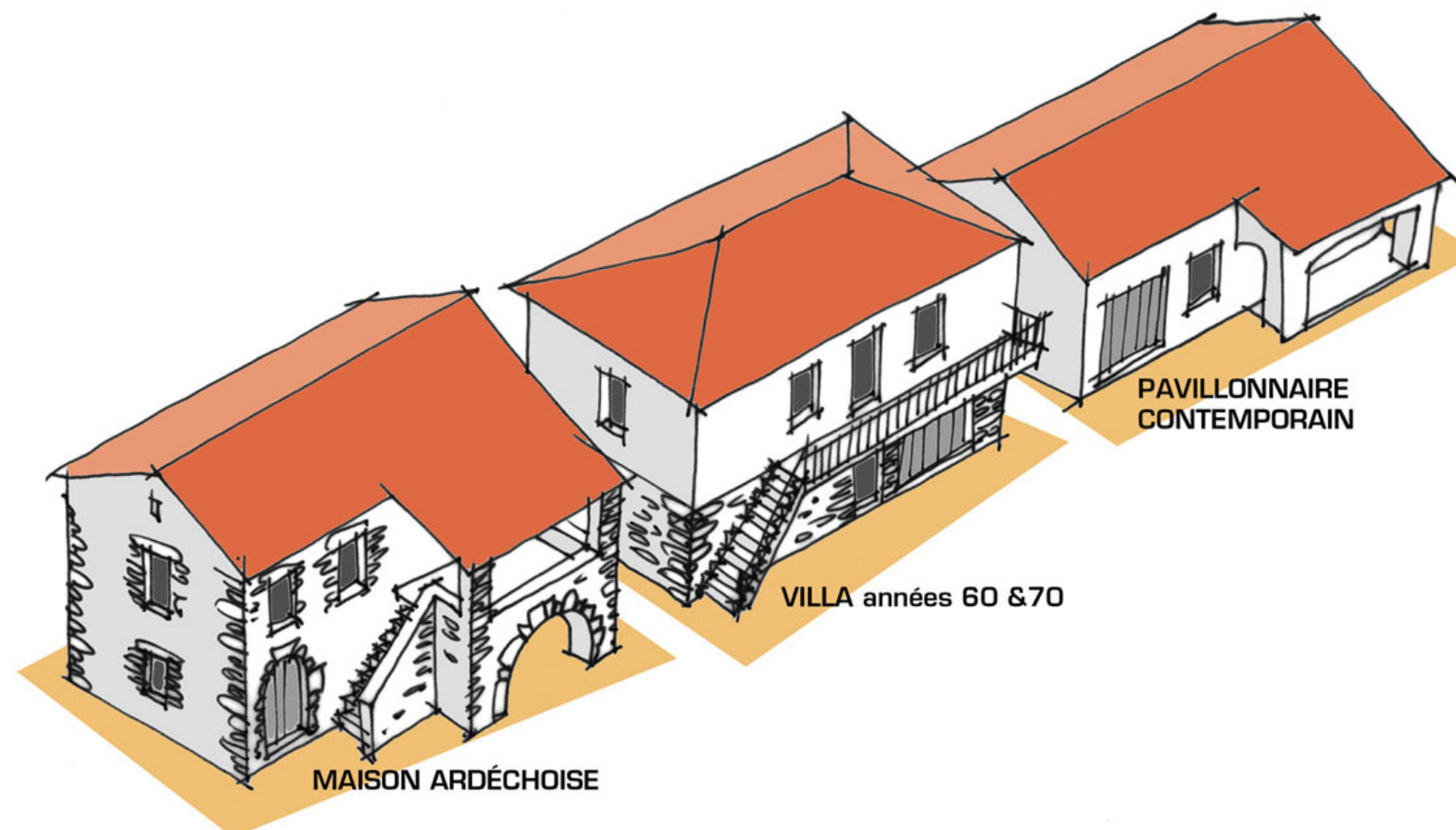


La dimension sociale (ça marche)

code de la construction et de l'habitation, règlement sanitaire départementale, etc

> ne relève pas de l'autorisation du droit des sols sauf RT2012 ou ERP

Les modes de vie déterminent la forme architecturale



La dimension culturelle (c'est beau)

Une appréciation basée sur l'esthétique et le subjectif est délicate presque taboue

Les architectes du mouvement Moderne :

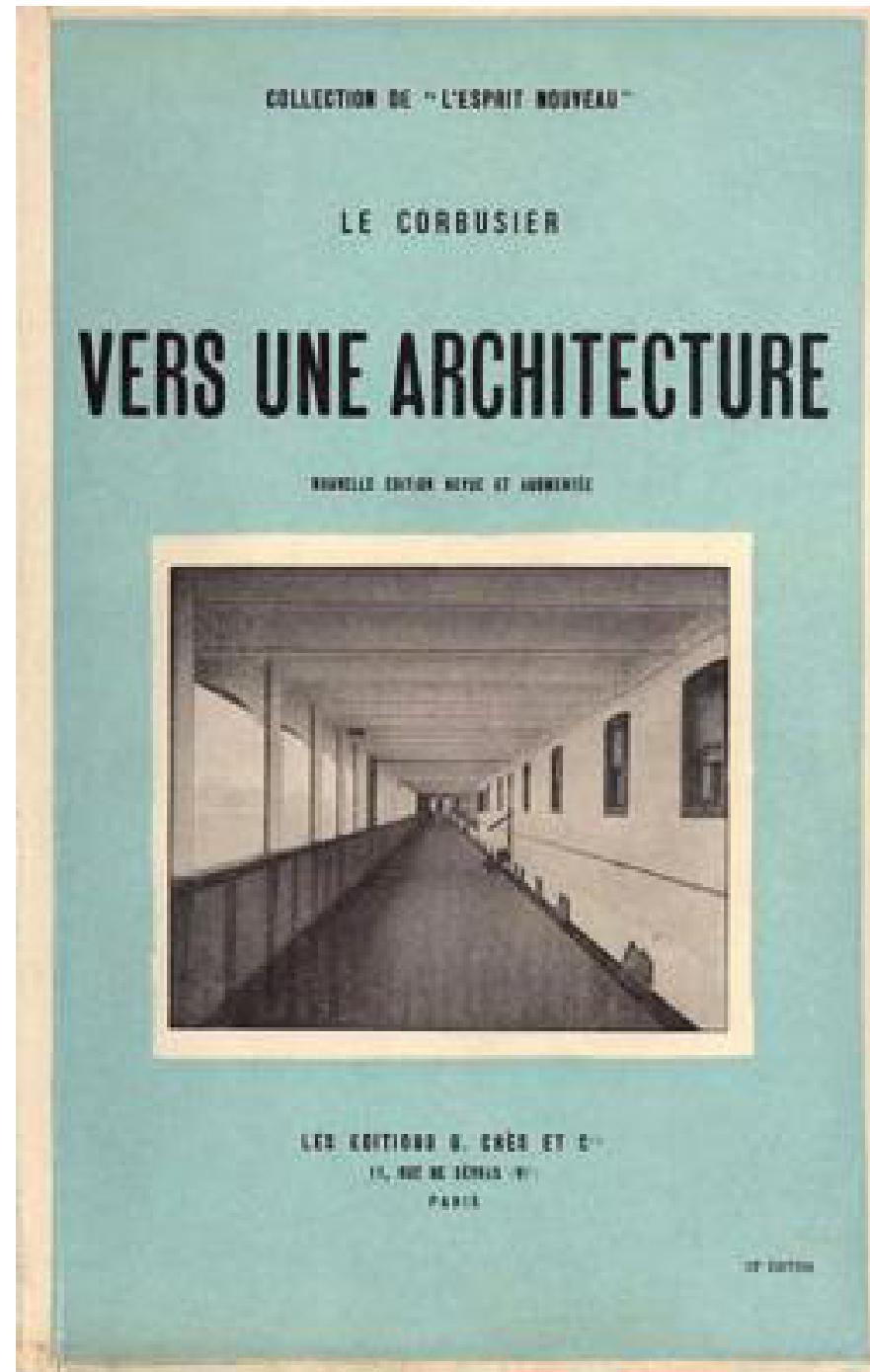
L'ornement est un crime (Adolf Loos)

La forme suit la fonction (Louis Sullivan)

Less is more (Mies Van Der Rohe)

> Recherche de pureté, d'universel

La dimension culturelle (c'est beau)



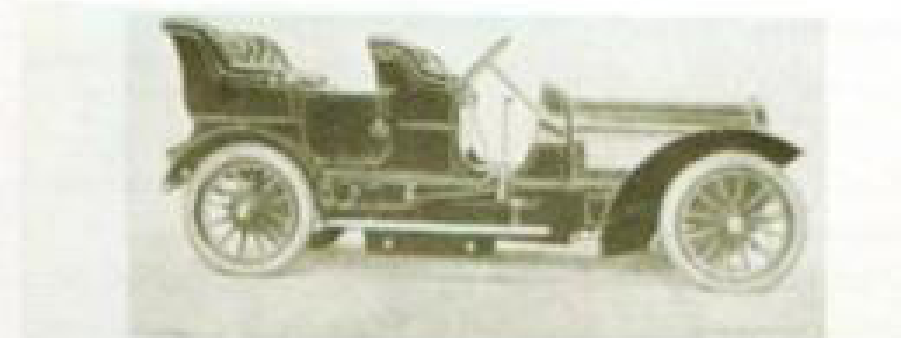
THE "FLANDRE" (CIR. TRANSATLANTIQUE)



PAESTUM, 500-450 B.C.

EYES WHICH DO NOT SEE

I
LINERS



MUMBER, 1907

La dimension culturelle (c'est beau)

Les styles architecturaux : post-moderne, high-tech, déconstructivisme, nihilisme



La dimension culturelle (c'est beau)

Les styles architecturaux : post-moderne, high-tech, déconstructivisme, nihilisme



La dimension culturelle (c'est beau)

Les styles architecturaux : post-moderne, high-tech, déconstructivisme, nihilisme



La dimension culturelle (c'est beau)

Les styles architecturaux : post-moderne, high-tech, déconstructivisme, nihilisme



La dimension culturelle (c'est beau)

Les styles architecturaux : post-moderne, high-tech, déconstructivisme, nihilisme



La dimension culturelle (c'est beau)

Esthétique :

définir des notions clés permettant d'objectiver l'évaluation d'un projet architectural afin d'en construire une critique raisonnée.

La loi de 1977 :

«création architecturale»

«insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que le patrimoine»

Double enjeu complexe mais pas contradictoire

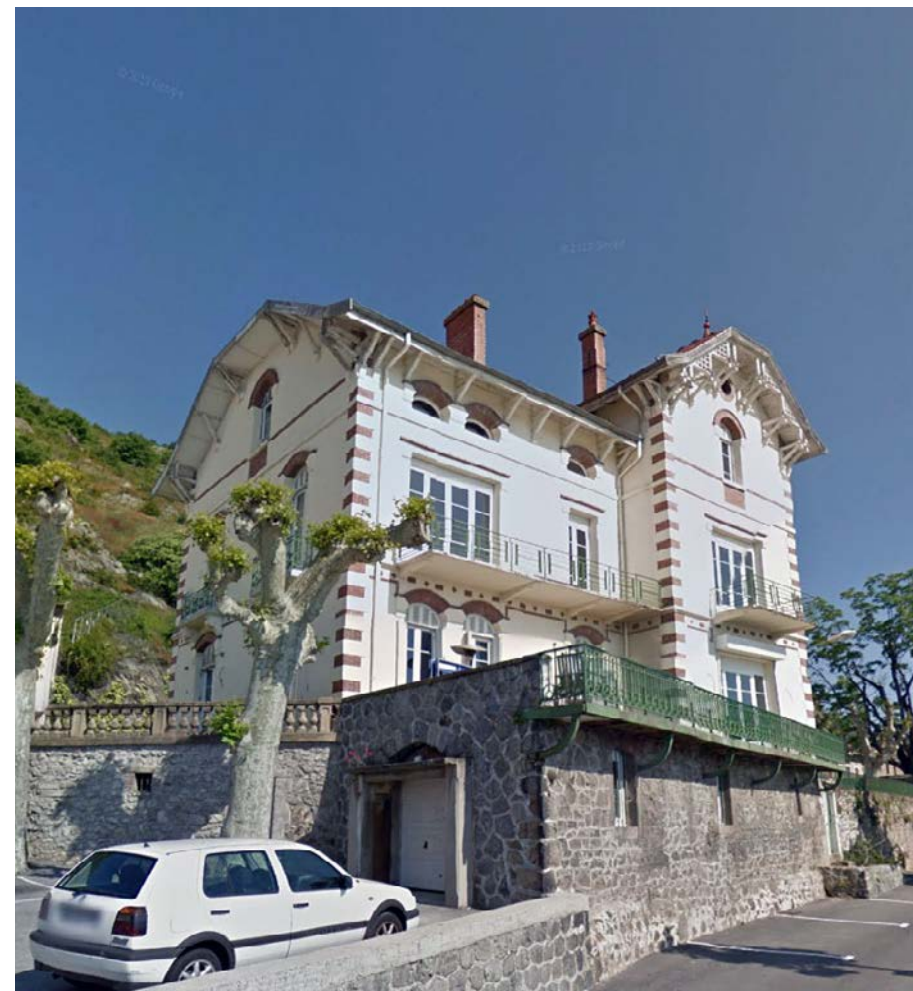
Prendre en compte le paysage environnant

Notion relativement récente

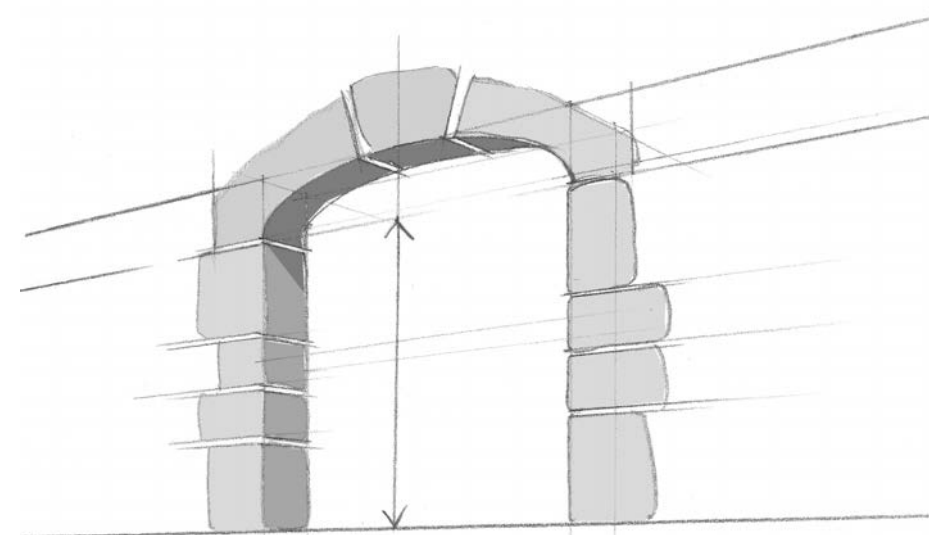
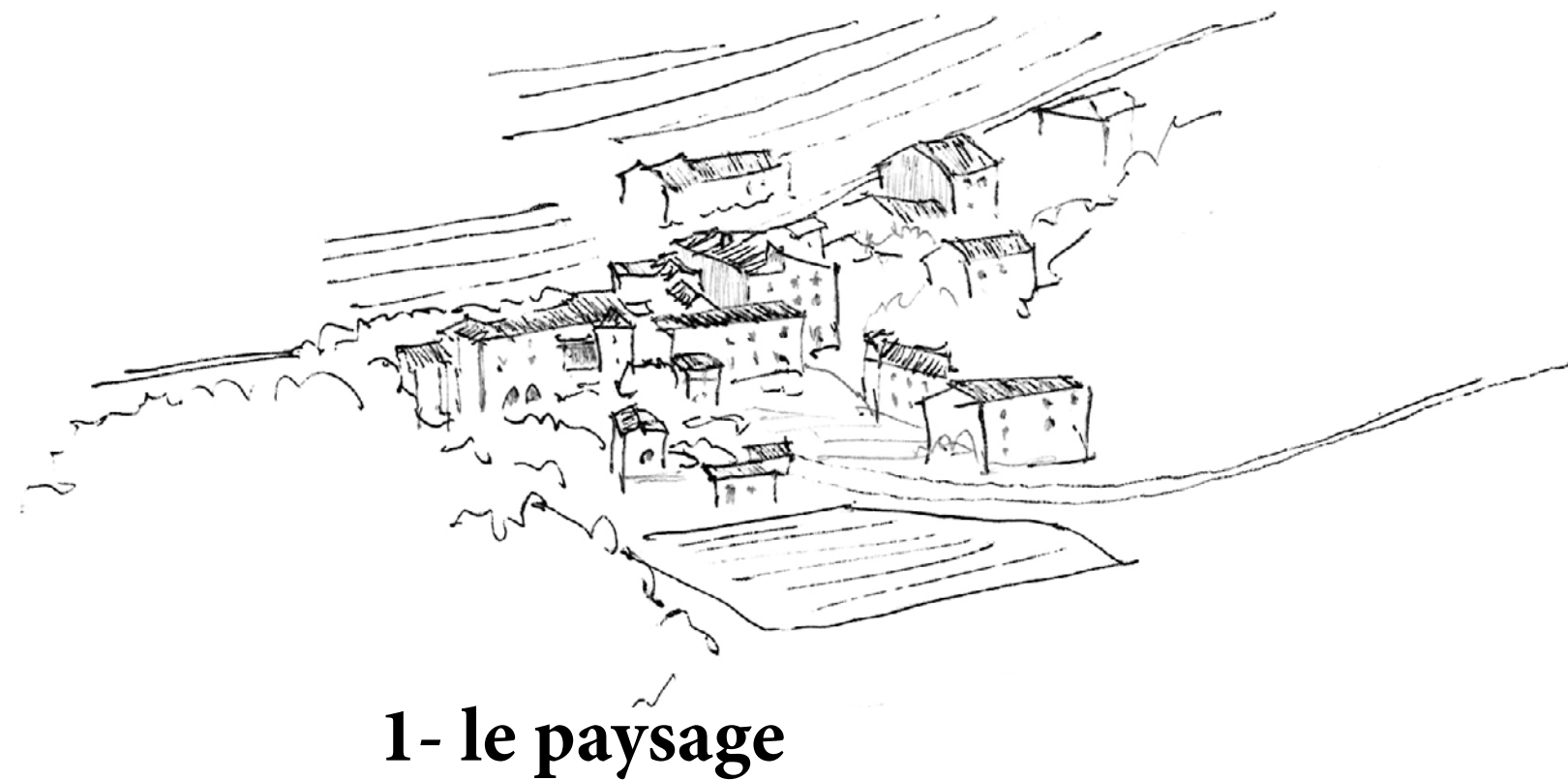
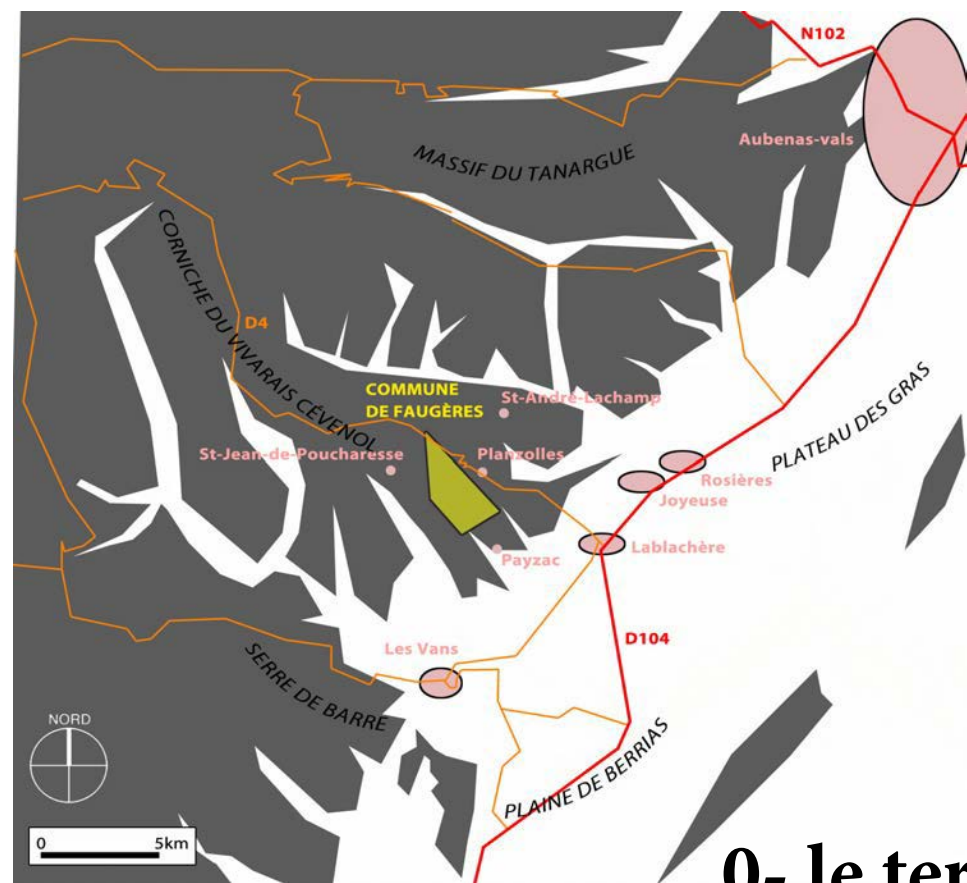
architecture moderne = universaliste

architecture savante = selon codes académiques (néo-régionaliste)

architecture vernaculaire = selon les matériaux locaux et techniques constructives empiriques



Trois échelles d'analyse



Prendre en compte le paysage environnant

Référence = paysage XIXeme (invention de la photographie, voyages)

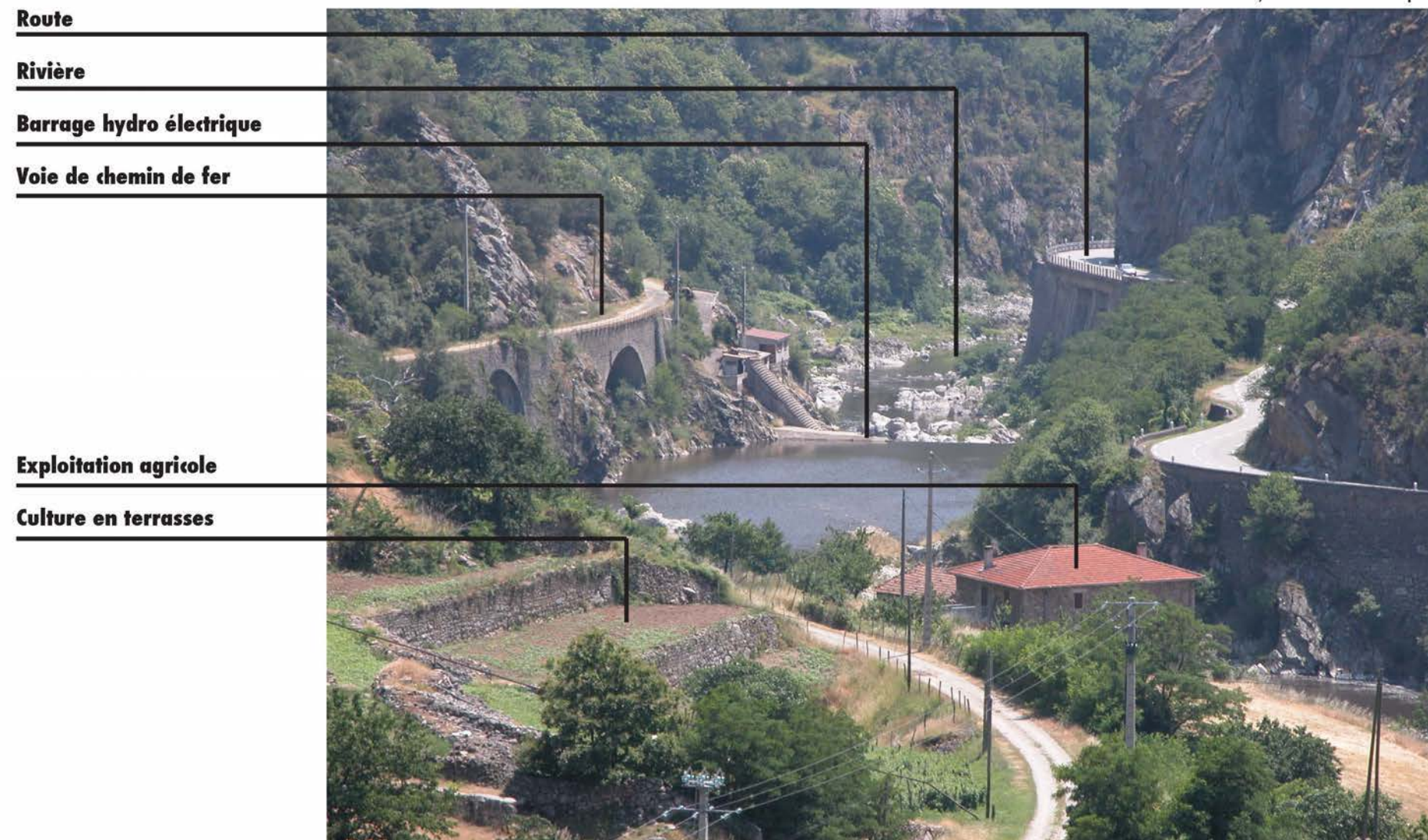


Prendre en compte le paysage environnant

Le paysage est construit, le paysage évolue, le paysage est varié (relief, socle géologique, exposition, hydrographie, couvert végétal, agriculture, naturel/construit, etc.)

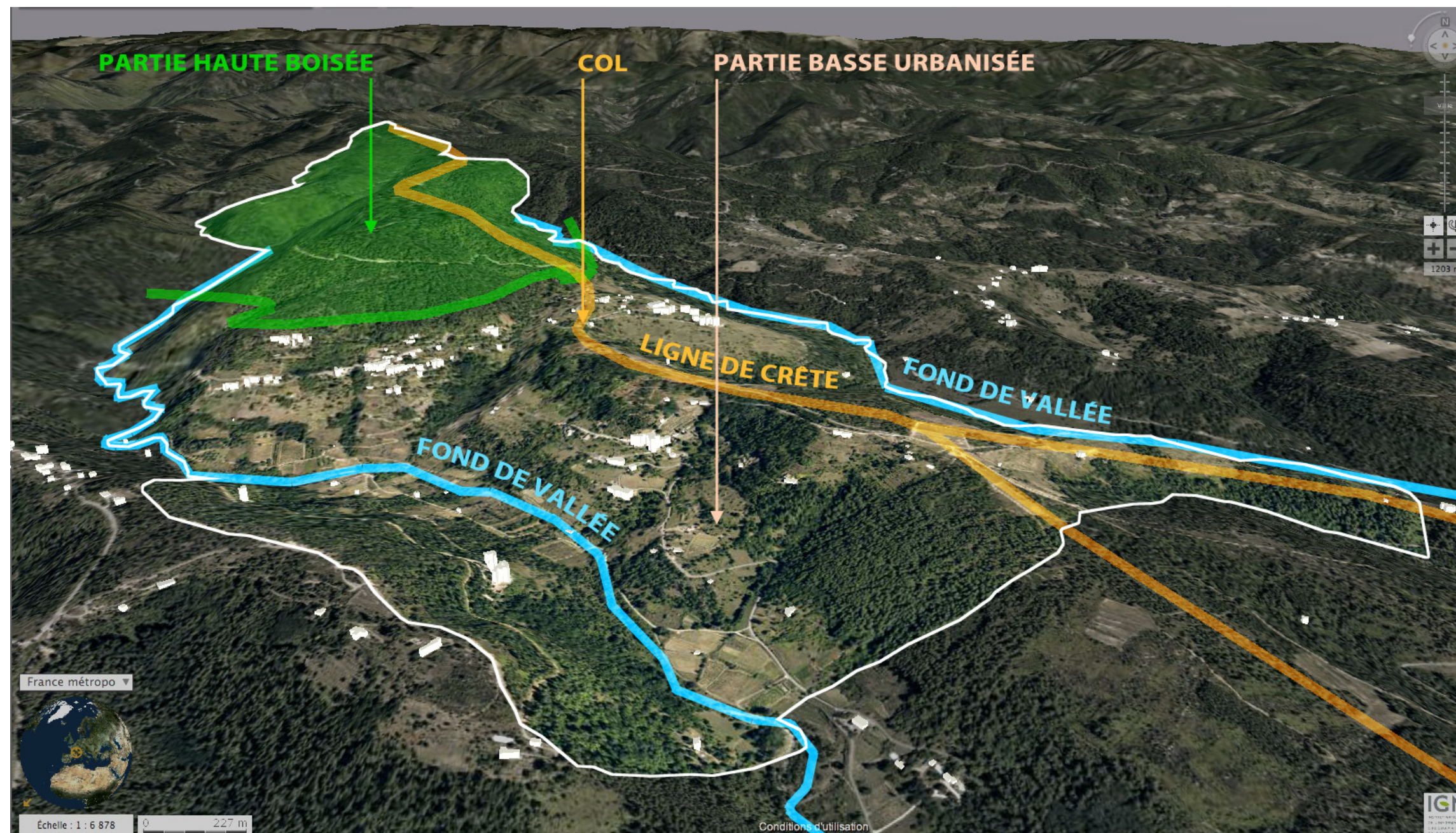
Le contexte : des paysages qui s'adaptent à de nouvelles pratiques

Évolution des modes de vie, des modes économiques...



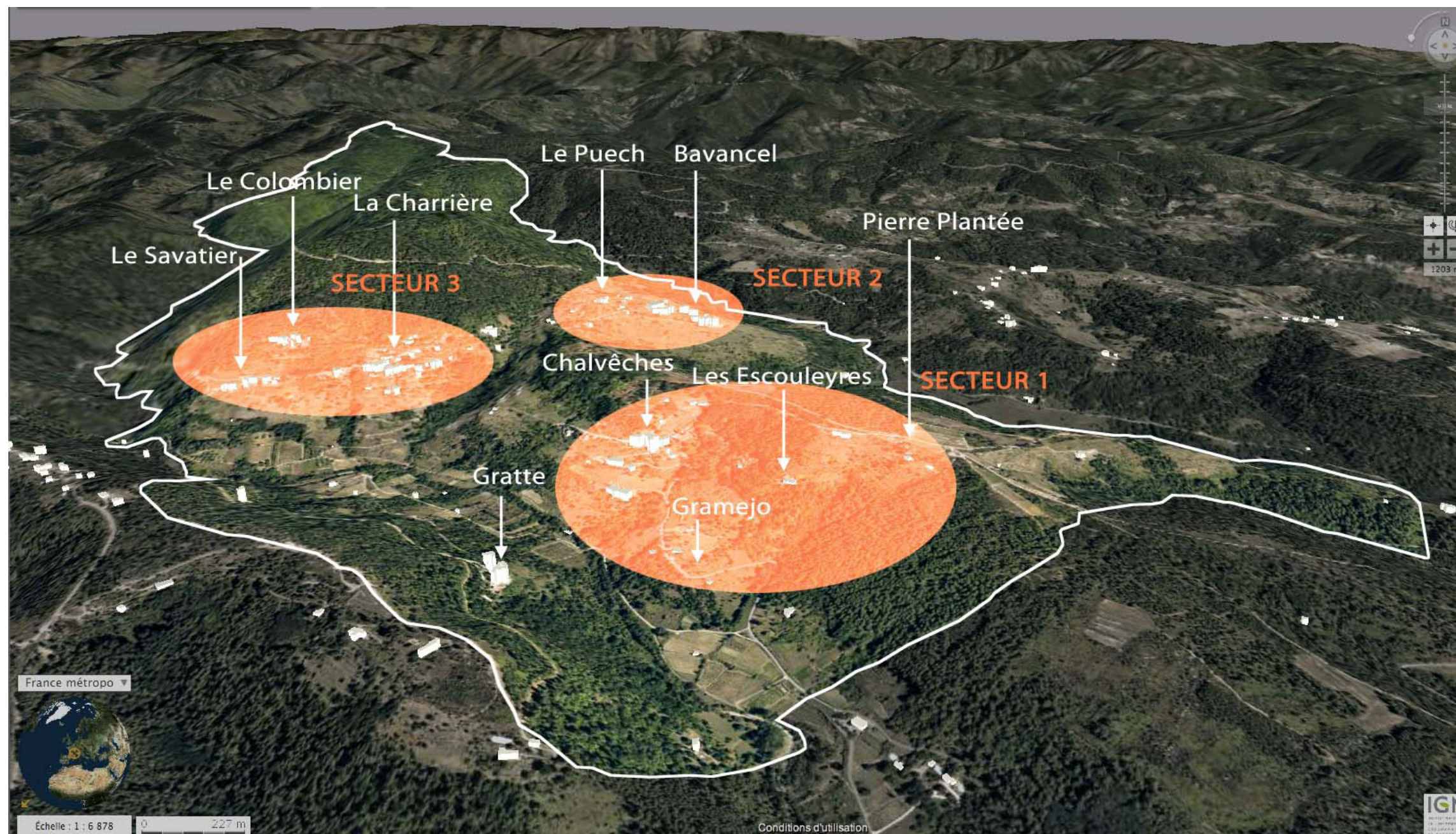
Prendre en compte le paysage environnant

Evaluer l'impact d'une construction (co-visibilités), caractéristiques du paysages pour déterminer les conditions d'insertion.



Prendre en compte le paysage environnant

Evaluer l'impact d'une construction (co-visibilités), caractéristiques du paysages pour déterminer les conditions d'insertion.



Prendre en compte le paysage environnant

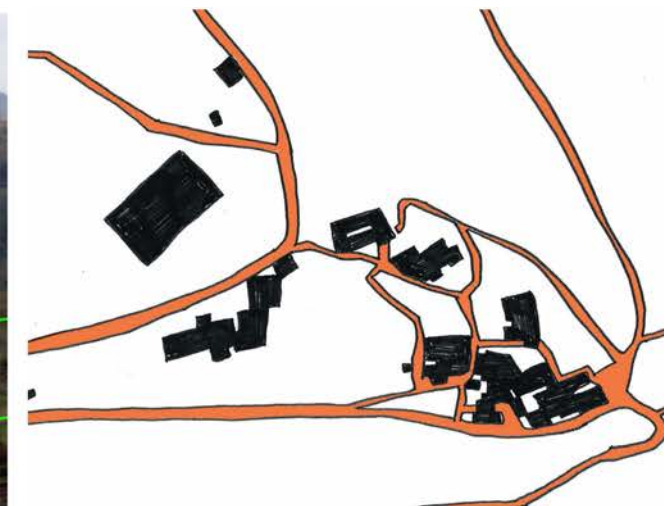
Evaluer l'impact d'une construction (co-visibilités), caractéristiques du paysages pour déterminer les conditions d'insertion.

Le hameau de croupe

Il prend la forme d'un groupement bâti en éventail qui domine l'ensemble de ses terres qui s'étagent en une pente douce structurée par de larges terrasses de faible hauteur.

L'espace ne manquant pas, les maisons ont été construites de façon ample créant un couronnement autour d'un espace central. La silhouette villageoise est en courbe, formant un cercle plus ou moins bien dessiné.

Exemples : Bavancel, Le Puech

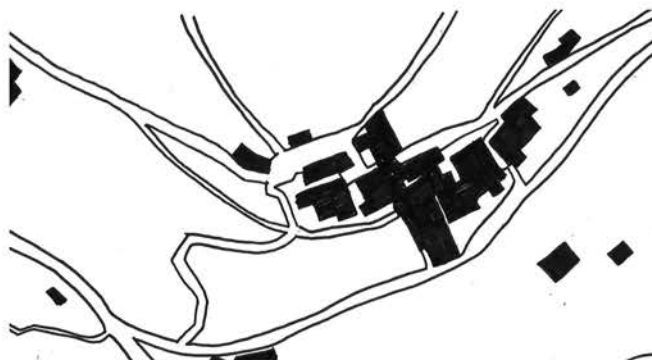


Le hameau de pente

Il peut prendre la forme d'un groupement bâti linéaire ou centré selon la topographie.

Si la pente n'est pas trop prononcée, l'implantation du bâti suit les courbes de niveau et s'étage dans un paysage de terrasses bien structuré. Avec l'accroissement de la population, l'extension du bâti s'est faite par des volumes parallèles aux courbes de niveau. La silhouette de ce hameau est allongée.

Exemples : Chavêche, La Charrière



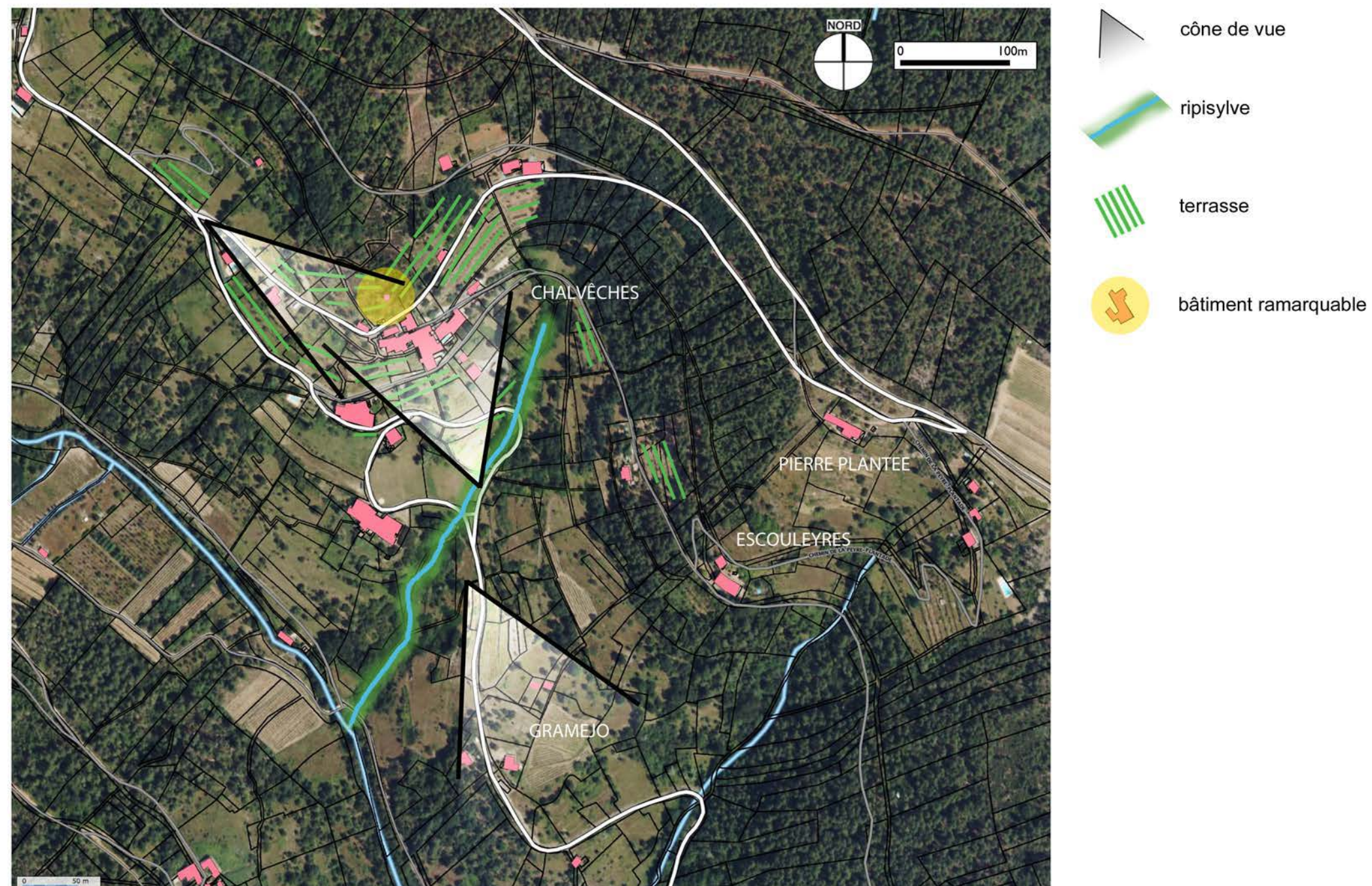
Si la pente est forte, l'ancrage du bâti est majoritairement perpendiculaire aux courbes de niveau. Les terrasses étroites et de hauteur importante sculptent la pente en dessous du hameau. La silhouette de ce hameau est ramassée.

Exemple : Gratte

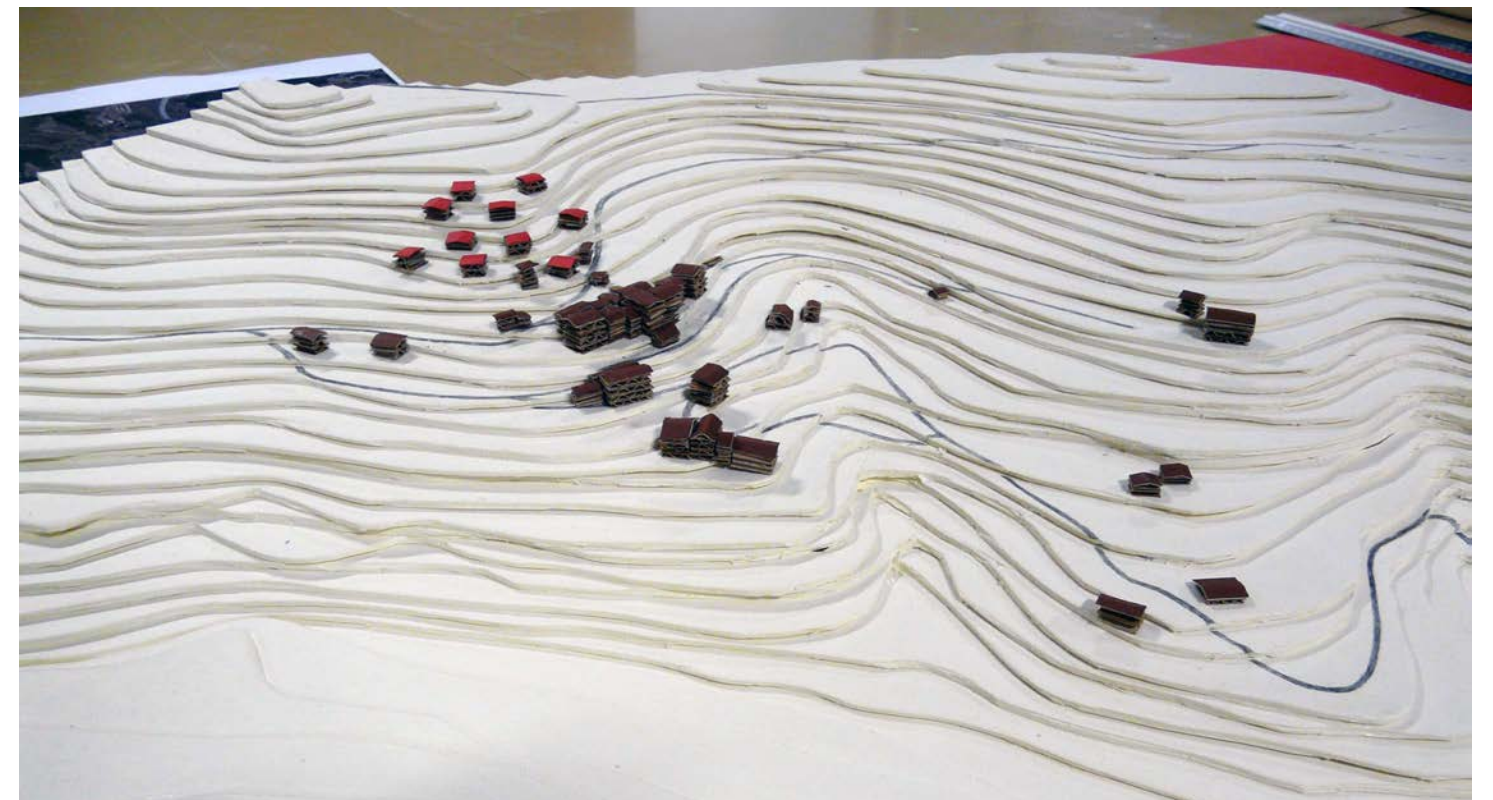
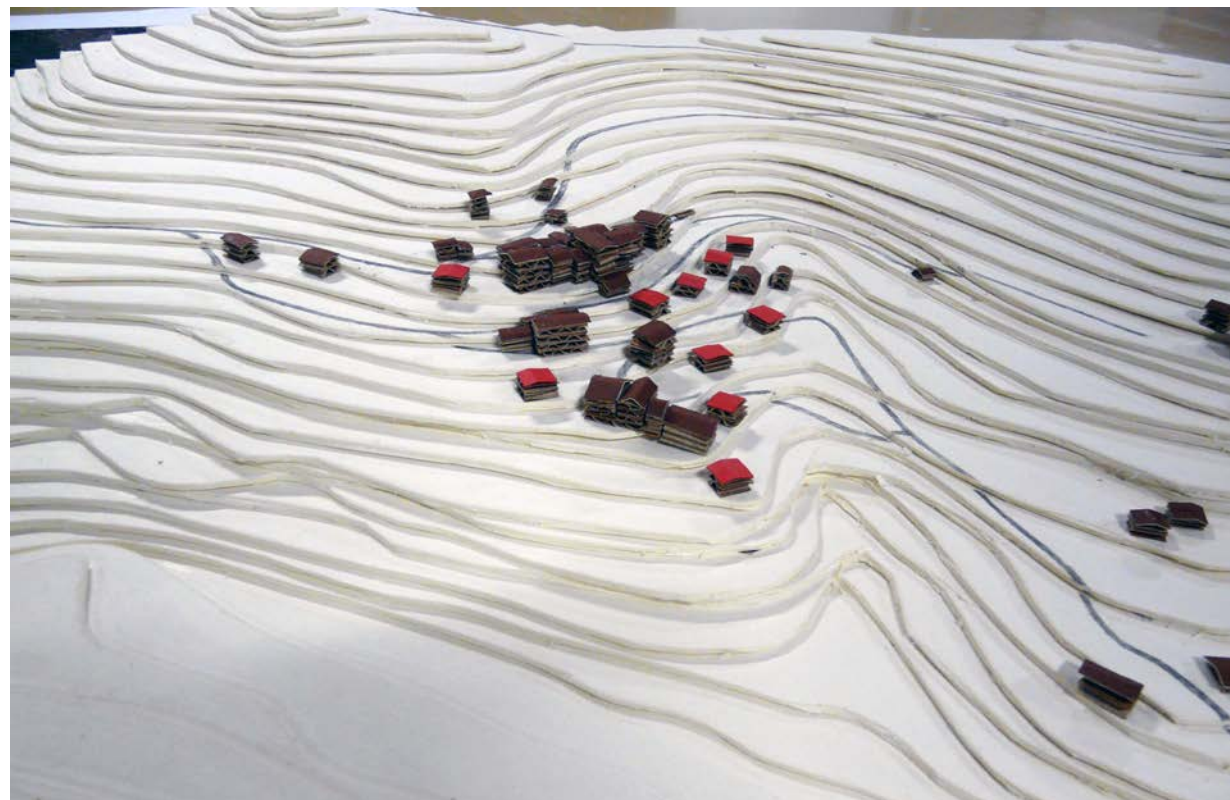
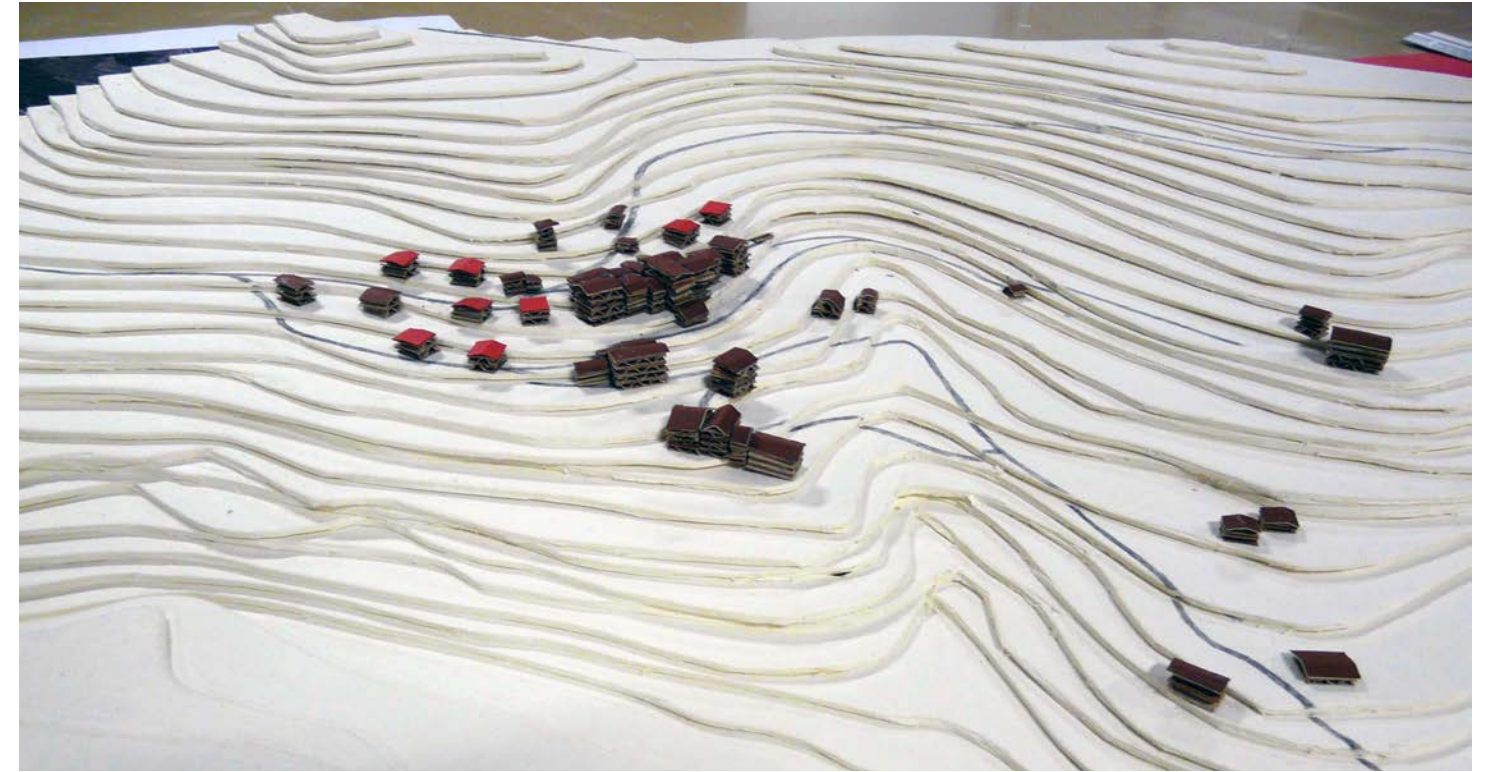
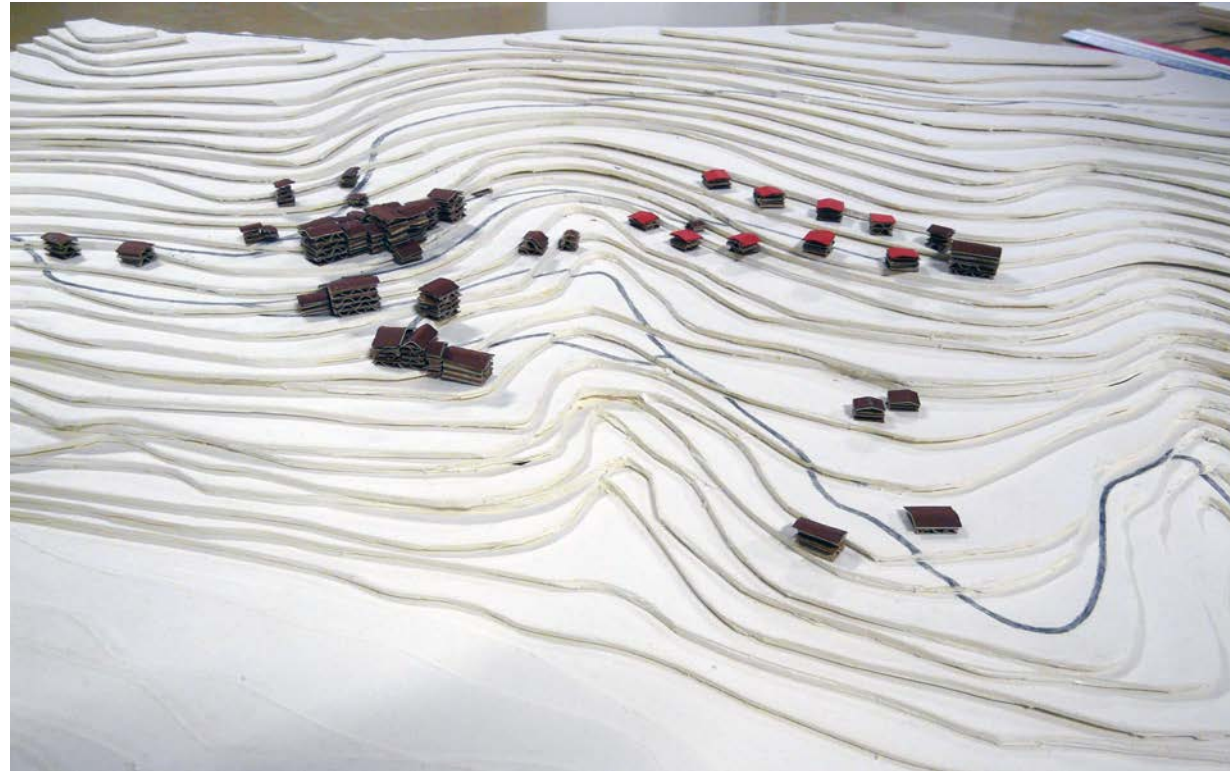


Prendre en compte le paysage environnant

Evaluer l'impact d'une construction (co-visibilités), caractéristiques du paysages pour déterminer les conditions d'insertion.



Prendre en compte le paysage environnant



Le bâtiment et ses abords

5.1.1 CHALVÈCHES

Chalvèches est un hameau de pente relativement ramassé et marqué par des lignes de faîtage horizontales. Le pigeonier en arrière plan se distingue nettement par sa verticalité. Les quelques constructions récentes, malgré des volumétries et des implantations qui contrastent avec l'architecture traditionnelle, ont un impact modéré sur la silhouette du hameau, du fait de leur faible nombre et de leur position excentrée. De part le fort impact paysager sur le hameau existant, les constructions devront respecter de manière stricte les recommandations architecturales.

LA PARTIE OUEST

Surface d'environ 1 ha dont 0,35 urbanisé

ANALYSE

Paysage (critère 6)

Structure paysagère marquée par des terrasses et une calade.

Topographie/accessibilité (critères 5 et 7)

Pente plus faible et meilleure accessibilité des parcelles sur la partie basse.

Parcellaire (critère 8)

Parcelles contraintes, en lanière et relativement morcelées.

BILAN

Fort impact paysager en entrée de hameau, en partie visible depuis le chef-lieu, avec le risque d'une urbanisation linéaire.

Cahier de recommandations **INDISPENSABLE** pour encadrer notamment l'implantation des constructions, l'orientation des faîtages, les accès, les volumes, l'aspect extérieur, l'aménagement de la parcelle, la gestion de la pente.



LA PARTIE NORD

Surface d'environ 1,2 ha en cours d'urbanisation (mars 2014)

ANALYSE

Paysage (critère 6)

Structure paysagère de la croupe marquée par des terrasses et une grange caractéristique.

Topographie/accessibilité (critères 5 et 7)

Pente plus faible en croupe et accessibilité des parcelles difficile par le bas.

Parcellaire (critère 8)

Plusieurs grandes parcelles peu morcelées mais certaines enclavées.

BILAN

Fort impact paysager en arrière plan du hameau avec le risque d'une urbanisation parsemée, sans cohérence.

Les recommandations ont permis d'encadrer notamment l'implantation des constructions, l'orientation des faîtages, les accès, les volumes, l'aspect extérieur, l'aménagement de la parcelle, le traitement paysager des constructions nouvelles autorisées.



LA PARTIE SUD

Surface d'environ 0,6 ha dont 0,3 ha urbanisé

ANALYSE

Paysage (critère 6)

Structure paysagère marquée par une ruisseau et des vignes.

Topographie/accessibilité (critères 5 et 7)

Pente plus faible et meilleure accessibilité des parcelles sur la partie basse.

Parcellaire (critère 8)

Parcelle relativement grandes, accessibles et peu morcelées.

BILAN

Fort impact paysager en premier plan du hameau avec le risque de constructions parsemées, sans cohérence.

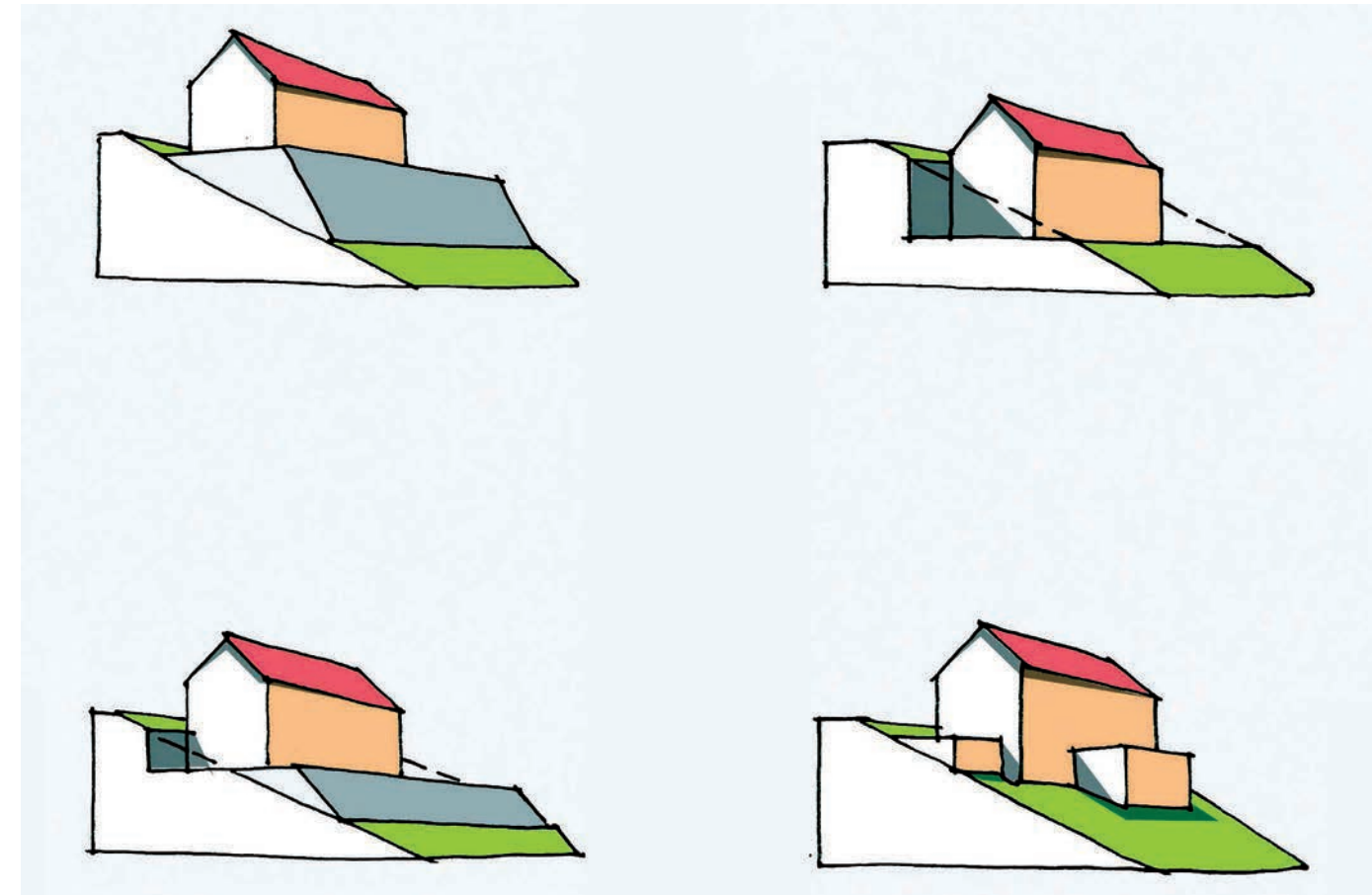
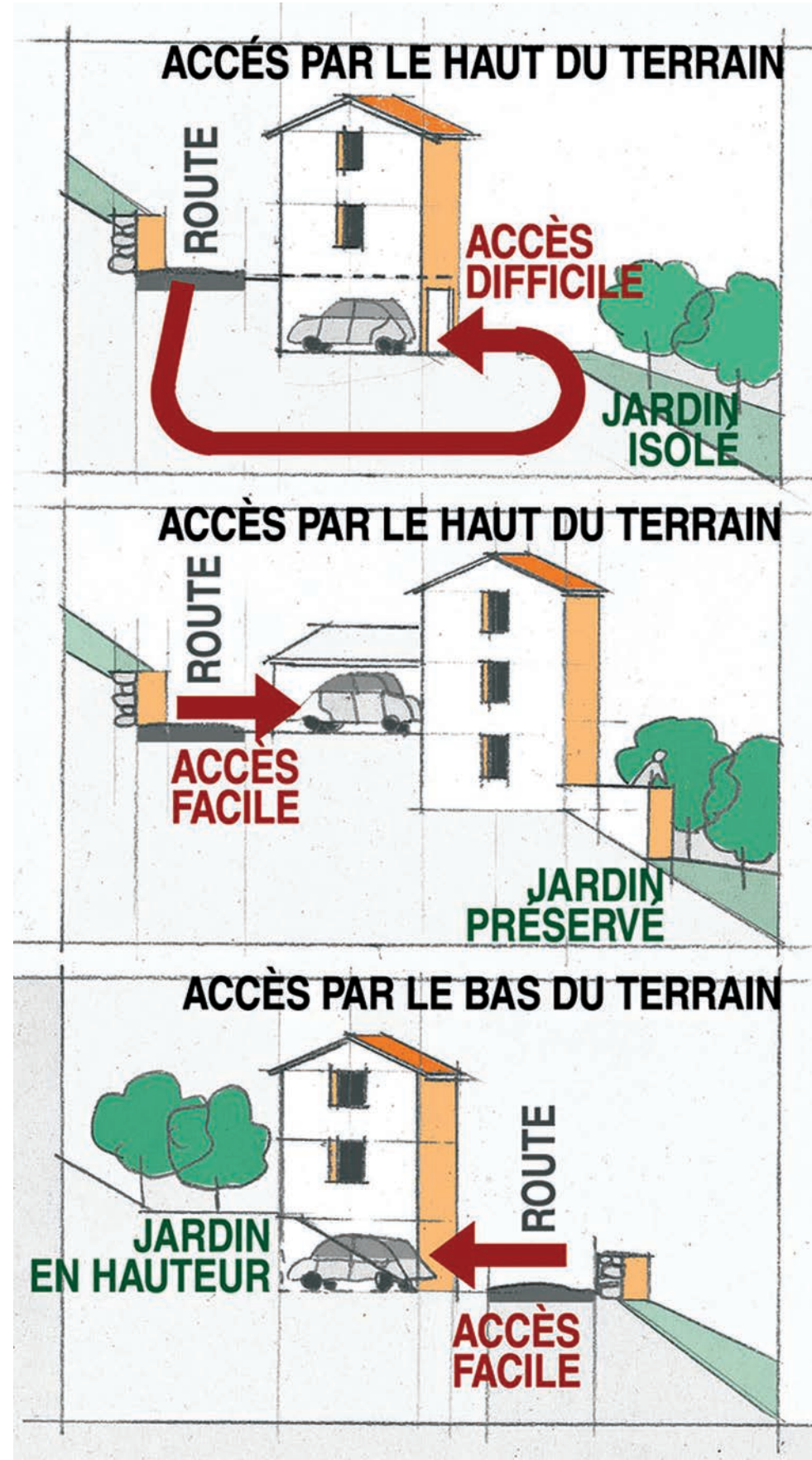
Cahier de recommandations **INDISPENSABLE** pour encadrer notamment l'implantation des constructions, l'orientation des faîtages, les accès, les volumes, l'aspect extérieur, l'aménagement de la parcelle.



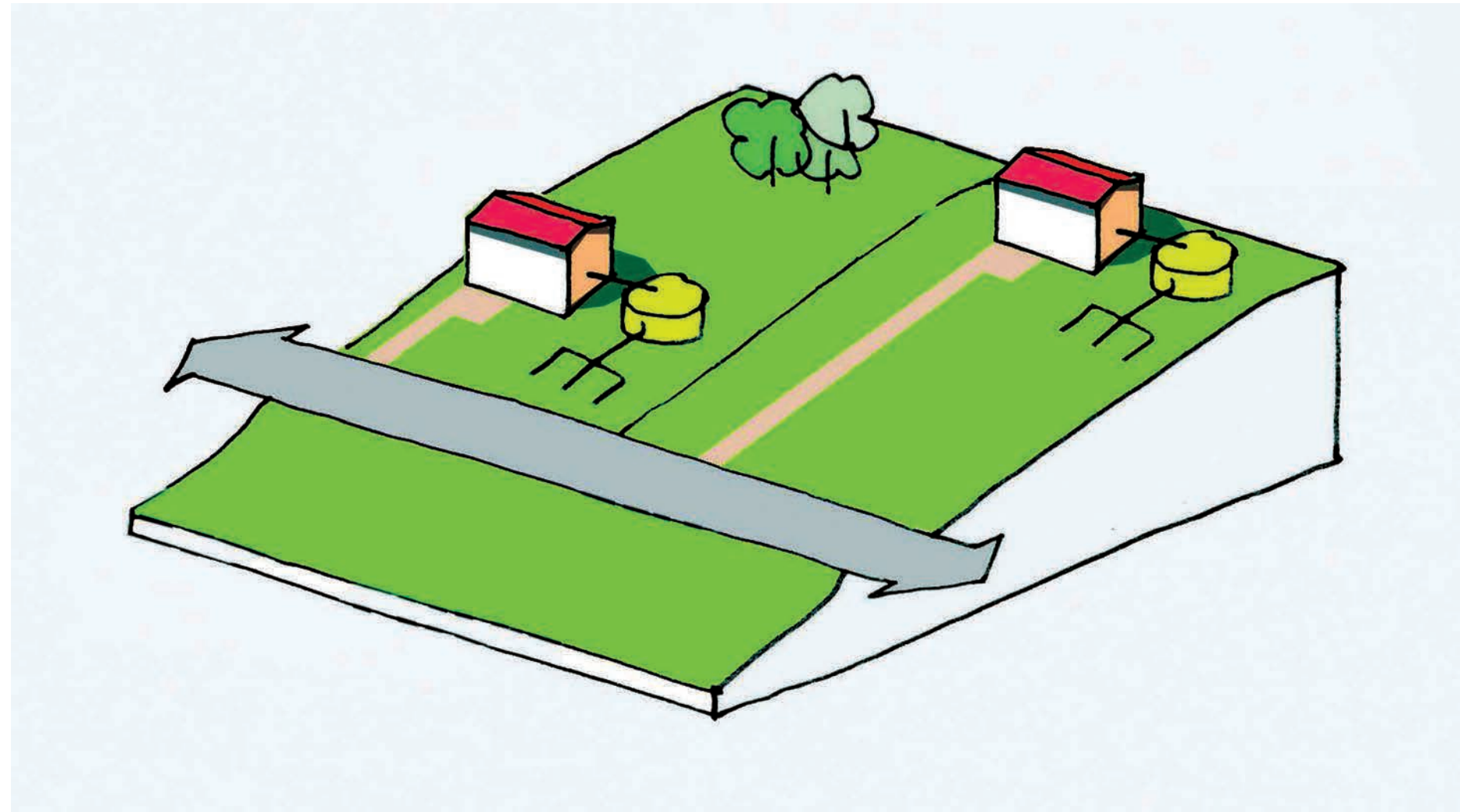
Aménagement du terrain : gestion des accès, clôtures, plantations, terrassements,...

Conception du bâtiment : couleur, volumétrie

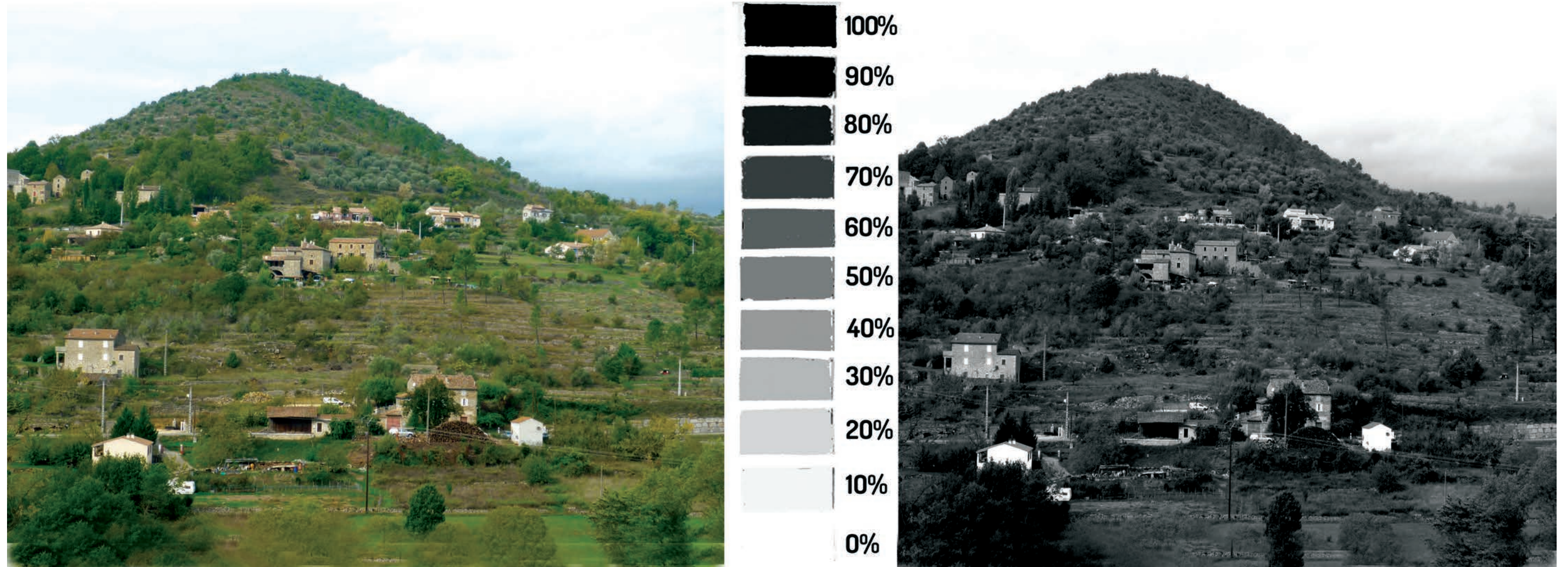
Le bâtiment et ses abords



Le bâtiment et ses abords



Le bâtiment et ses abords



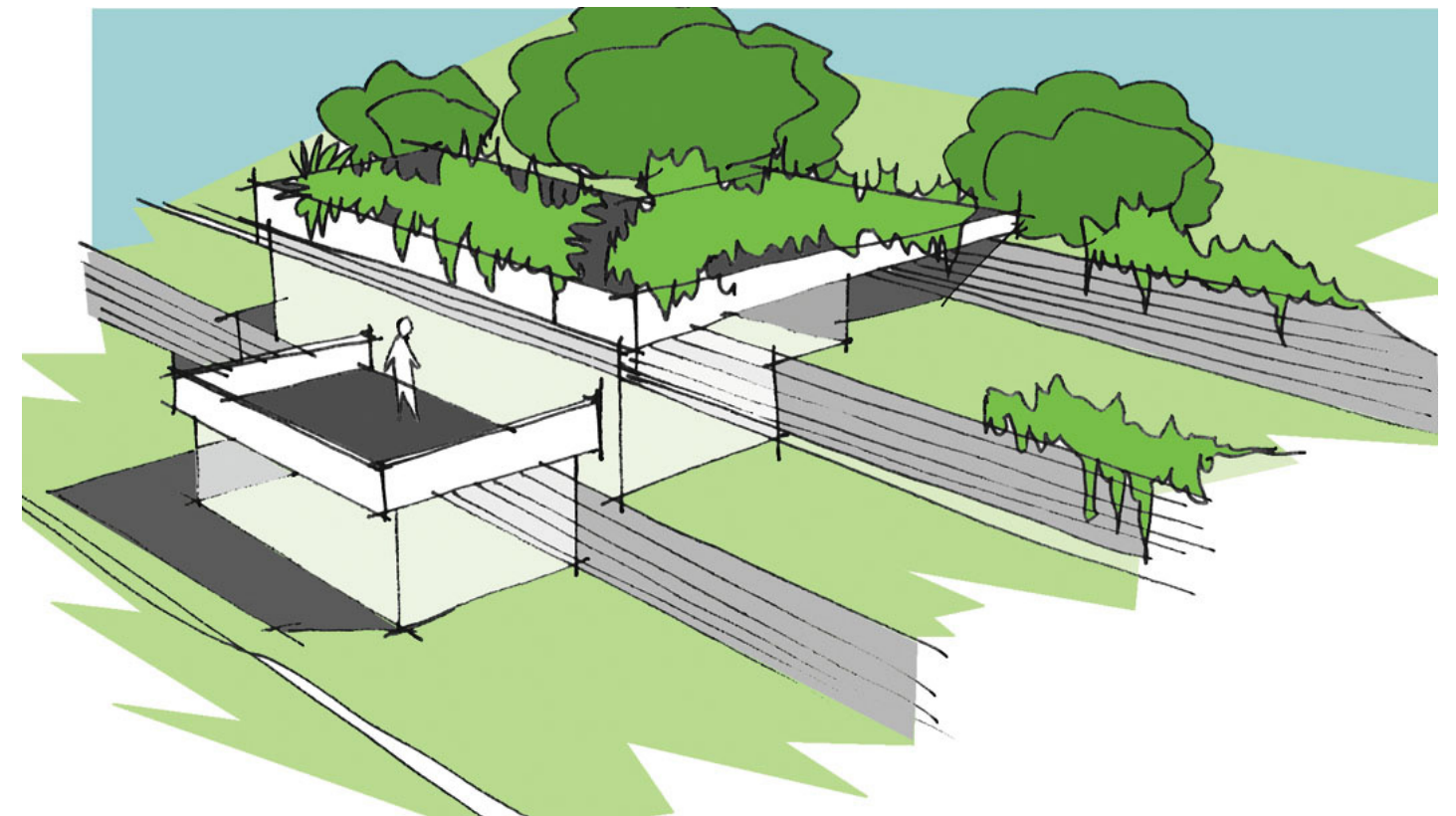
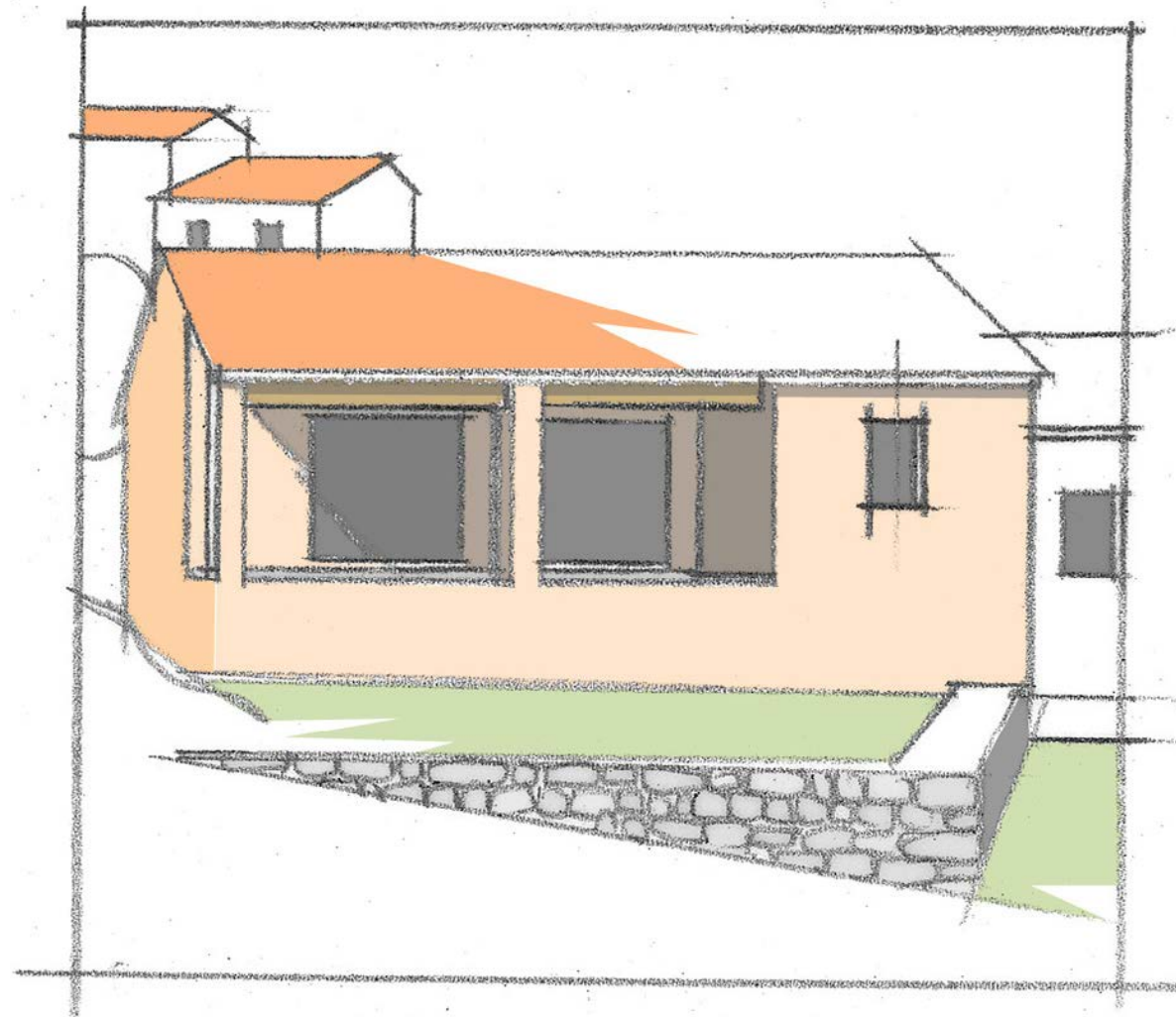
teinte soutenue de 50% de gris à plus

Le bâtiment et ses abords

La référence à l'architecture vernaculaire :

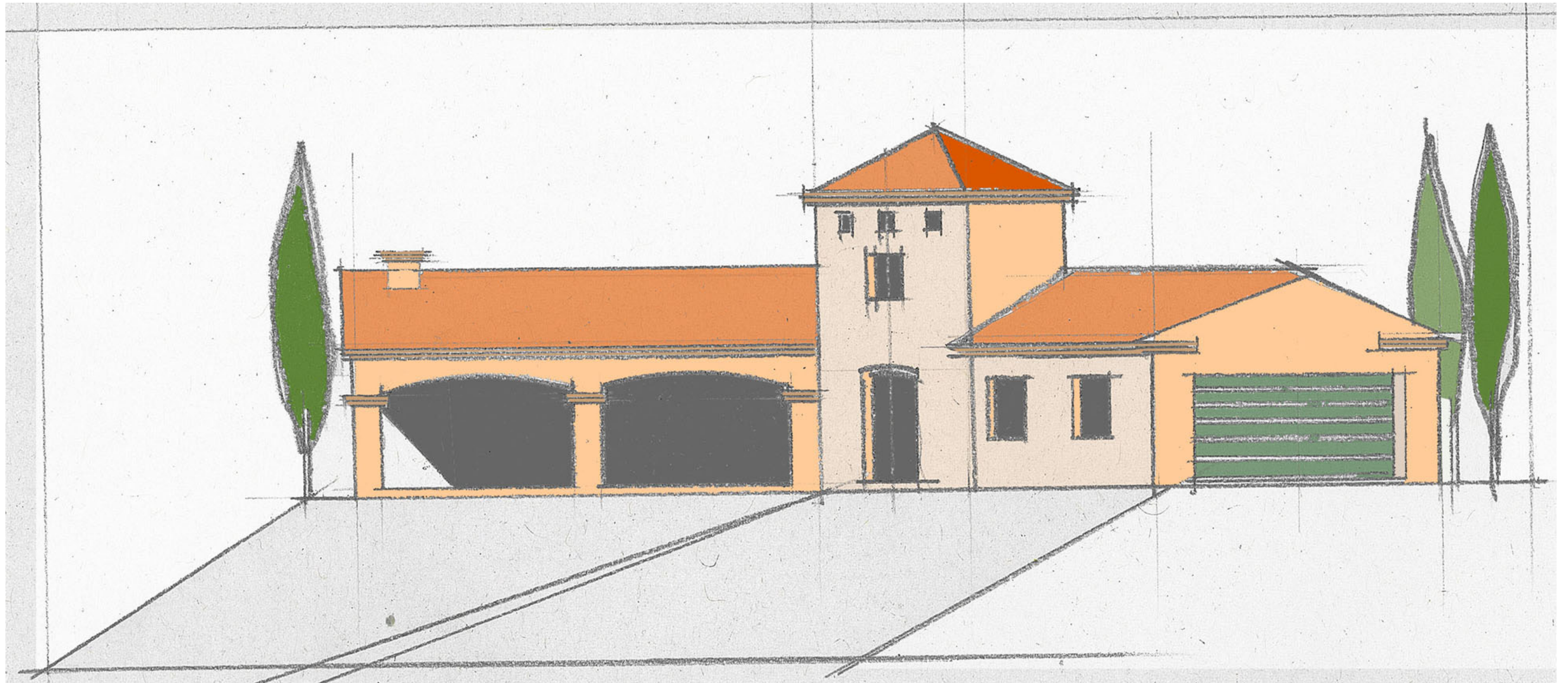
Construire par mimétisme en s'inspirant des typologies traditionnelles

Construire par opposition en proposant un projet contemporain



Le bâtiment et ses abords

Eviter le pastiche



Le bâtiment et ses abords

Les volumes

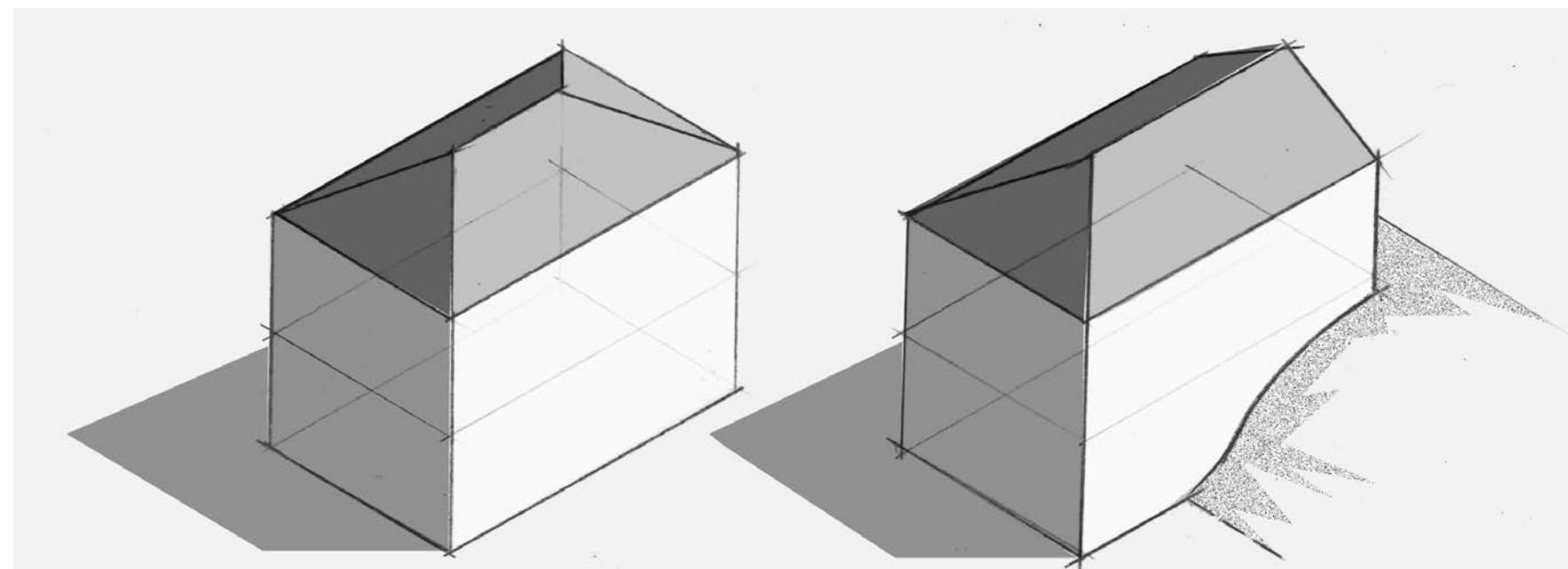
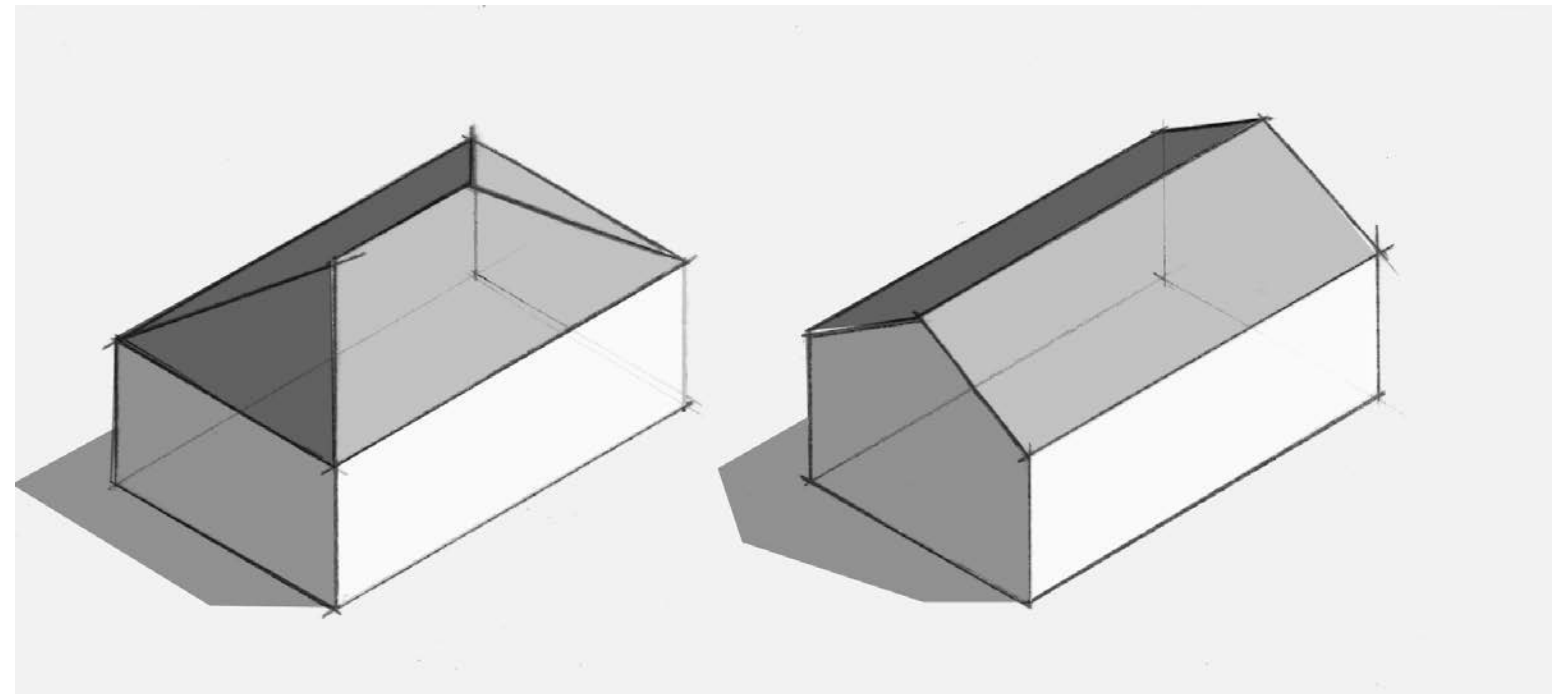
- orientation du faîtage (parallèle ou perpendiculaire à la pente)
- pignon plus haut que large



Le bâtiment et ses abords

Les volumes

- toiture 2 pentes (voire 4 pentes)



Le bâtiment et ses abords



David Grimaud architecte

Pascale Guillet architecte



Les détails architecturaux



pente toiture 30%

génoise

fenêtre plus haute que large

Pierre apparente

mur enduit

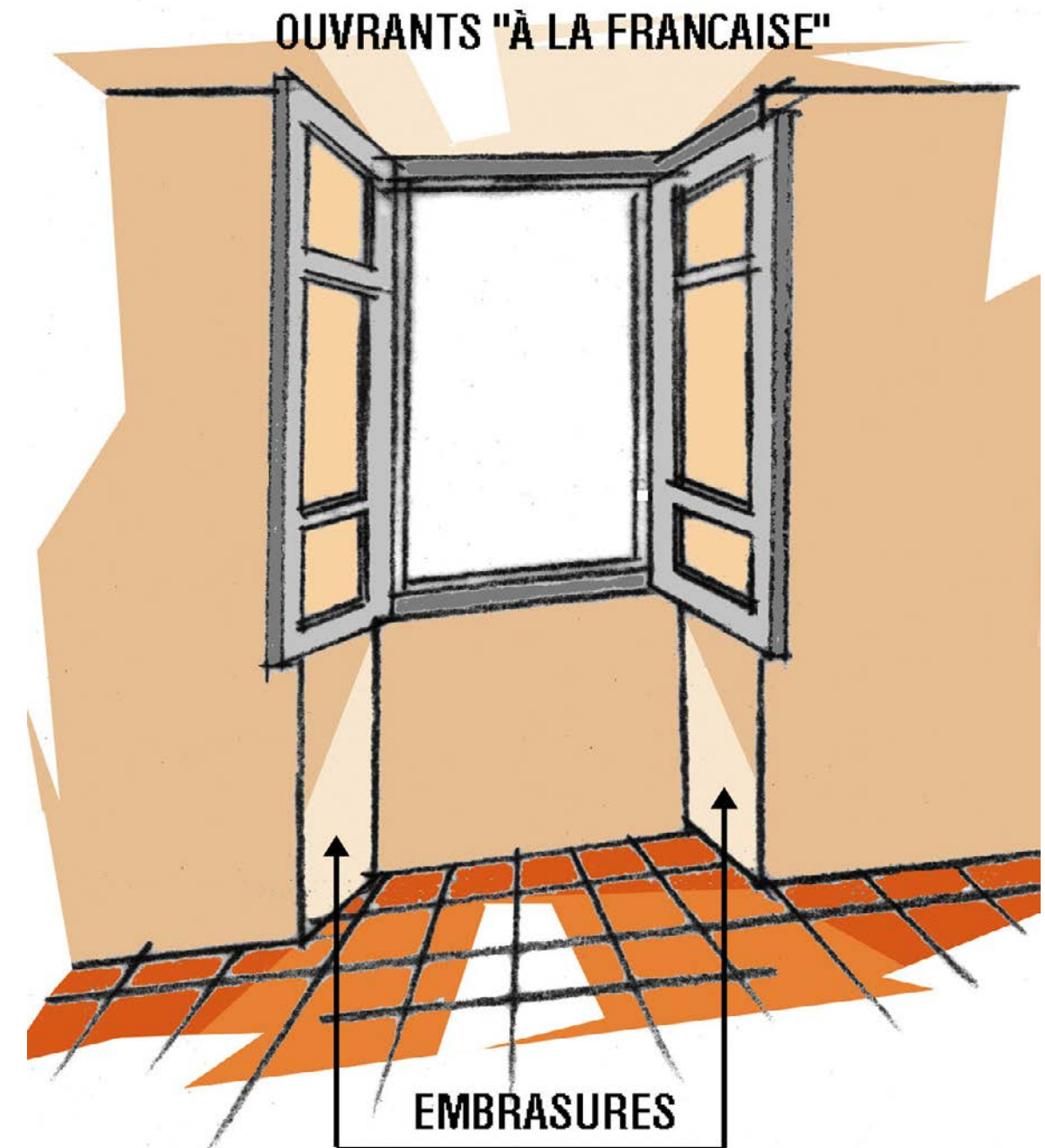
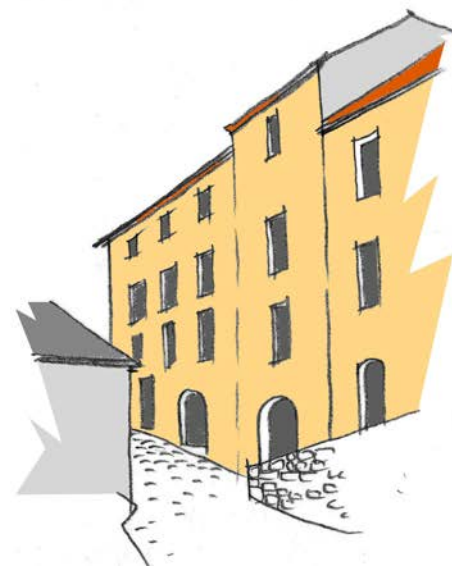
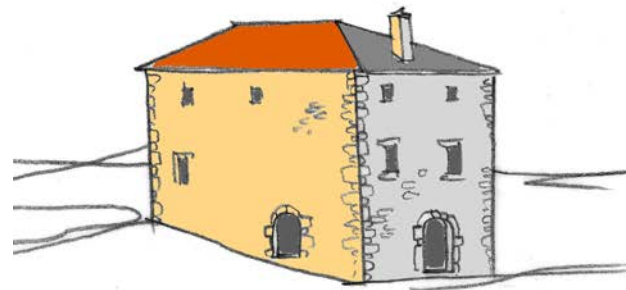
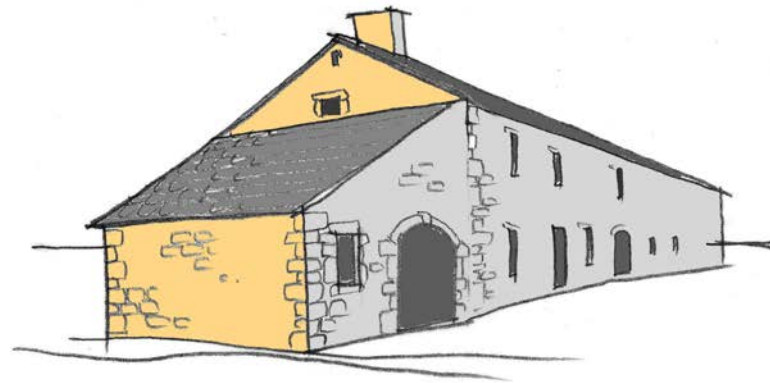
volets en bois

alignement des ouvertures en façade

volume simple

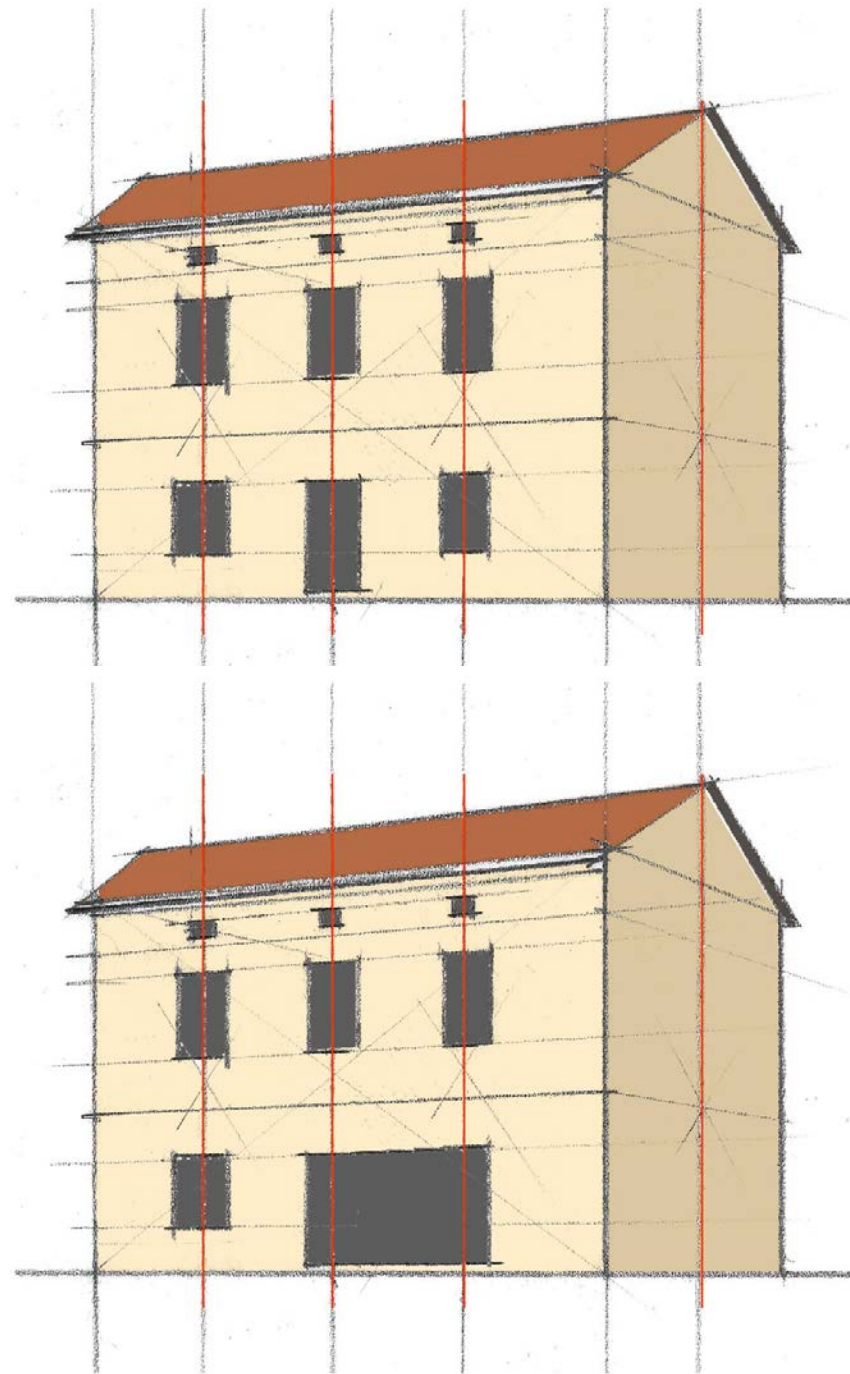
Les détails architecturaux

L'ordonnancement des façades



Les détails architecturaux

L'ordonnancement des façades



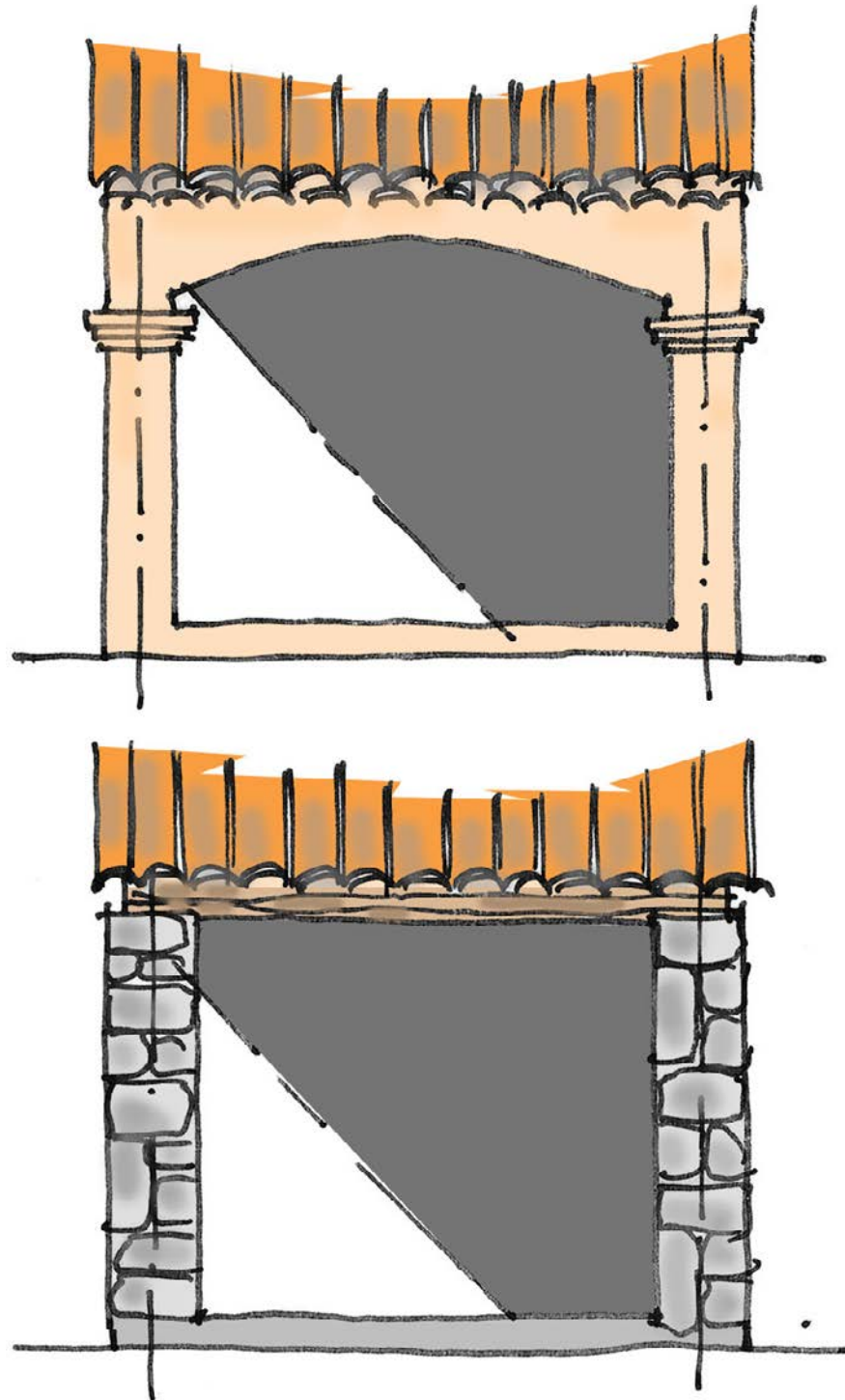
Les détails architecturaux

L'ordonnancement des façades



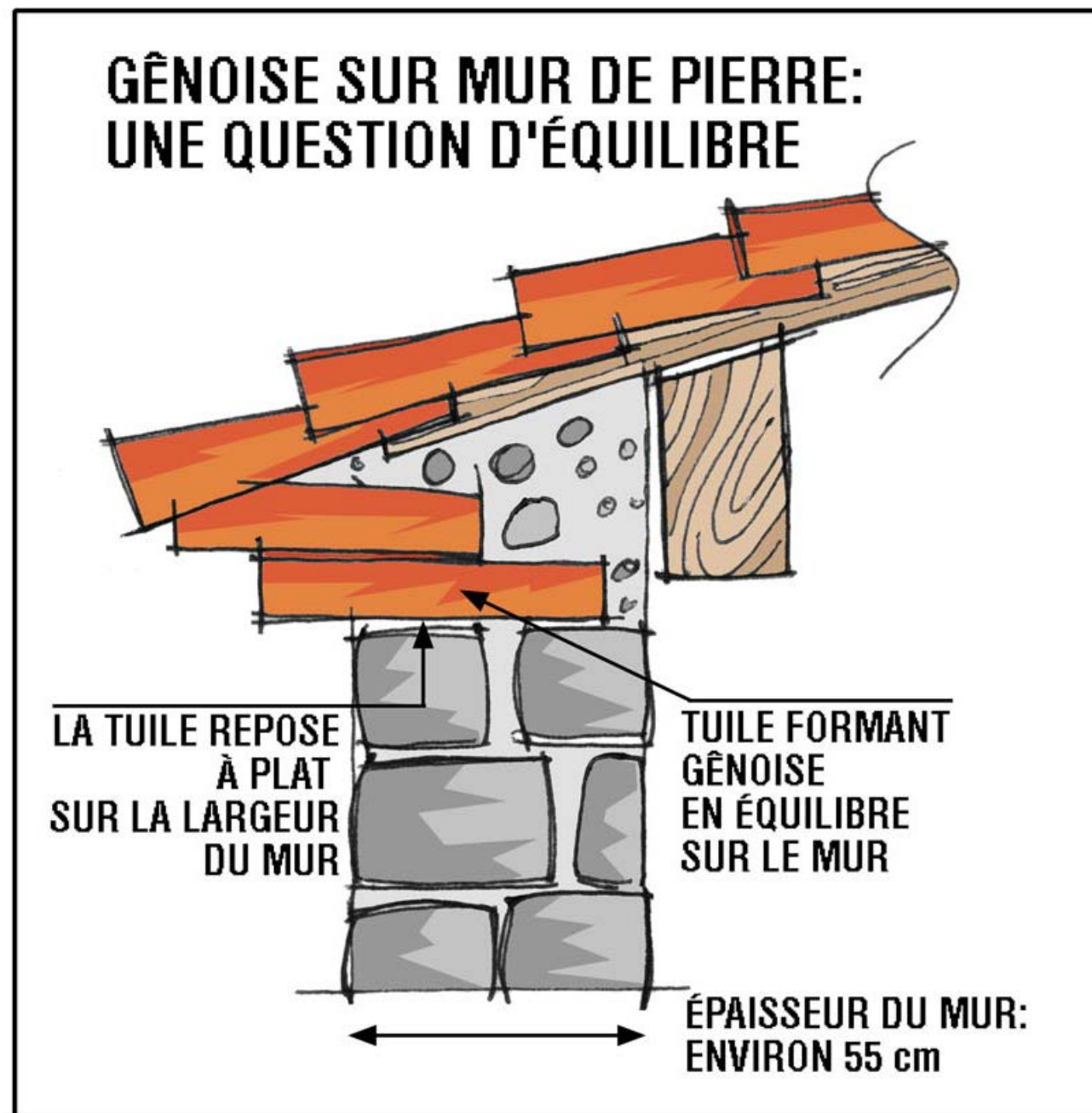
Les détails architecturaux

Les ouvertures



Les détails architecturaux

L'avant-toît



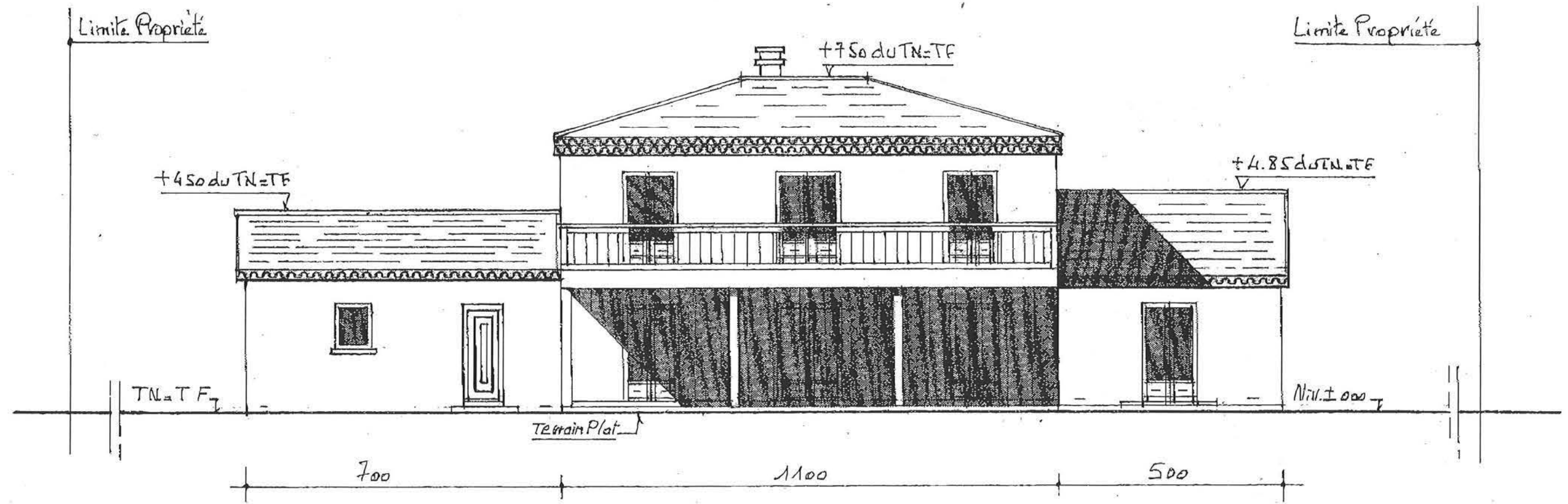
Les détails architecturaux

La matière



Exemple de conseil architectural

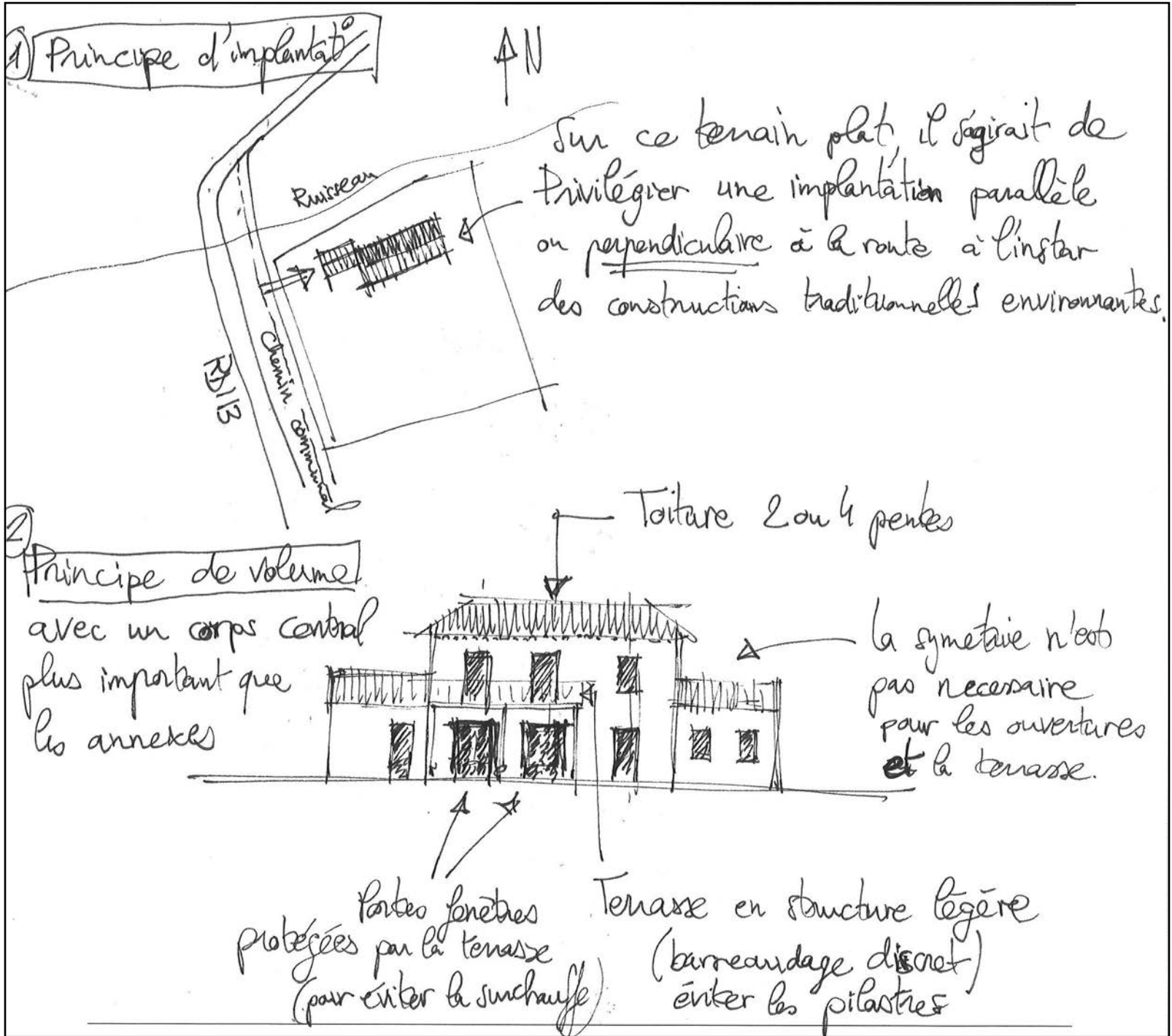
Construction d'une maison individuelle



FACADE SUD - Ech. 1/100

Exemple de conseil architectural

Construction d'une maison individuelle



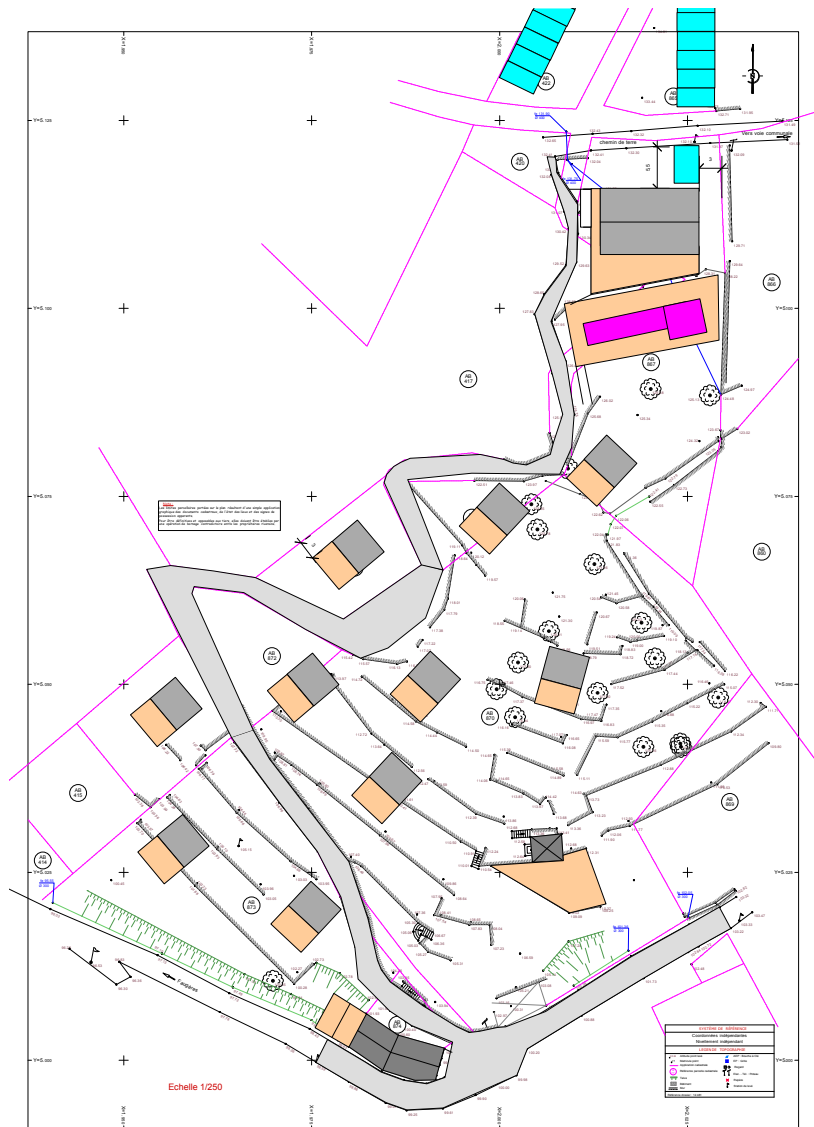
Exemple de conseil architectural

Construction d'un maison individuelle



Exemple de conseil architectural

Construction d'un parc résidentiel de loisir



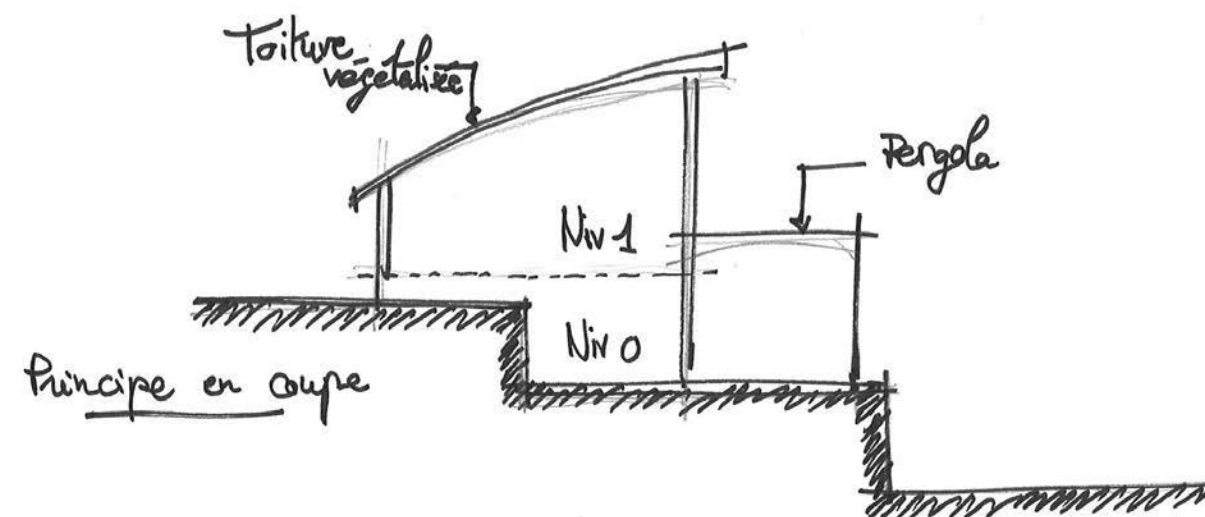
Exemple de conseil architectural

Construction d'un parc résidentiel de loisir

Une analyse succincte des caractéristiques paysagères du site fait apparaître une prédominance des horizontales, marquées par l'orientation des faîtes des hameaux et des terrasses en arrière plan (voir photographie ci-dessous).



Pour l'insertion des bâtiments, il s'agirait ainsi de privilégier une plus grande insertion dans le terrain afin de minimiser la prégnance des façades sud dont le gabarit en hauteur génère un effet de pignons répétés (voir le principe en coupe ci-dessous).



CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE
2bis, avenue de l'Europe Unie, BP 101, 07001 PRIVAS cedex - tél: 04 75 64 36 04, fax: 04 75 64 01 30 - caue-07@wanadoo.fr - <http://www.archi.fr/CAUE07/>

Exemple de conseil architectural

Construction d'un parc résidentiel de loisir



Exemple de conseil architectural

Construction d'un parc résidentiel de loisir

